

DETECTIVE

LE PLUS GRAND
HEBDOMADAIRE
DES FAITS DIVERS

9^e Année — N° 391

1 fr. 50

Le jeudi 16 PAGES

23 AVRIL 1936

DIRECTEUR :
Marius LARIQUE

La Guerre du Crime

A la pègre d'hier, à l'apache
1900, s'est substitué le
redoutable gangster moderne.

L'armée de la loi est-elle
assez forte, assez
outillée, pour tenir en
échec l'armée du crime ?

Pages 2, 3, 4 et 5, une
saisissante enquête de
Marcel MONTARRON.



La Guerre



Un préfet énergique, Louis Lépine, sut mettre à la raison les bandits de l'époque 1900.

Sommes-nous défendus ?

Il y a d'étranges coïncidences. Au moment précis où la grande presse est elle-même obligée d'ouvrir dans ses colonnes cette rubrique des *Gangsters de Paris* que *Déetective* depuis longtemps à inaugurée, au moment où les journaux de toute opinion se décident à jeter, avec nous, mais après nous, le cri d'alerte, au moment où de toutes parts est lancé cet appel à l'offensive contre l'armée des malfaiteurs que *Déetective* a fait si souvent retentir, nous trouvons dans notre courrier une lettre de Guyane.

Cette lettre vient du bagne. Elle nous est adressée par un libéré. Elle nous annonce la mort d'un « homme » de l'avant-guerre, d'un de ceux dont le nom évoque irrésistiblement l'époque épique des apaches, des tournées des grands ducs et des sanglantes nuits des Halles : Manda.

Manda, le fameux Manda du temps des « terreurs », des duels à la loyale, des bouges à gigolettes, Manda dont la bande se massacrât à coups d'eustaches avec celle de Lecca, pour les beaux yeux de Casque d'Or, est mort de misère à Saint-Laurent-du-Maroni.

De son vrai nom, il s'appelait Marius Pleigneur. Il était le chef incontesté d'une de ces équipes de Belleville, auxquelles Arthur Dupin avait, pour faire trembler les bourgeois, donné le sinistre nom d'apaches.

On se mitraillait ferme dans ces rixes de « gangsters avant la lettre ». La rue de la Pirouette avait reçu le surnom de la rue de la Culbute. Et lorsque quelques combattants restaient sur le carreau, il se trouvait toujours, comme par hasard, quelques flâtres complaisants pour emporter à temps les blessés et les cadavres.

C'était le temps où les mauvais garçons des faubourgs descendaient aux Halles régler leurs comptes, le temps où, dans les cabarets en vogue, de l'Ange Gabriel à la Belle de Nuit, gigolettes et costauds venaient avaler des escargots et vider jusqu'à l'aube des saladiers de vin chaud.

Dès que s'allumait le cadran de Saint-Eustache, les petites ruelles obscures et les louches débits appartenaient au peuple des rôdeurs, coiffés de casquettes à trois ponts, et des filles casquées de hautes chevelures.

Chaque soir, Casque d'Or changeant de camp, le combat changeait d'âme. L'Ange Gabriel, qu'on avait surnommé le Maxim's des apaches et des gigolettes, était le grand quartier général de ces messieurs-dames. Dans la grande salle du premier étage, les héros du surin et leurs pâles compagnes guettaient l'arrivée des noctambules en goguette, tandis qu'un pauvre diable de musicien raclait sur son violon l'air de la *Valse chaloupée*.

Manda n'était pas la seule célébrité du lieu : Ninas, Lion d'Or, Titine-mes-Bottes, Frédo-le-Balafre, le Dénicheur, qui devait être tué au cours d'une rixe par le grand Théo de Montparnasse, et surtout le Jockey, roi des voleurs à la tire, furent les personnalités les plus marquantes des pathétiques nuits des Halles.

Manda, comme tant d'autres, récolta en souvenir de ces nuits mouvementées quelques blessures, mais aussi le droit d'aller rêver, sous le ciel de Guyane, aux charmes disputés de Casque d'Or.

Il devait y rester vingt-trois ans. « Dès son arrivée au bagne, nous dit notre correspondant de Guyane, il fut d'une conduite exemplaire. On le nomma infirmier. Il s'acquitta de sa tâche avec un dévouement qui touchait à la manie.

Il obtint des remises de peine, fut libéré par anticipation, mais, obligé par la loi de résider à Saint-Laurent-du-Maroni, Manda subit le sort de tous ceux qui, là-bas, finissent leurs jours dans une complète détresse morale et physiologique. Il était devenu presque aveugle. Il traînait, lamentable,

comme d'invisibles chaînes, sa nostalgie d'ancien bagnard, ses songes creux de vieux libéré pour qui le vrai châtement commence le jour où s'éteint tout espoir... Il traînait ses pieds nus, car il n'avait pas de quoi acheter des savates...

« Il avait soixante-deux ans. Il en paraissait quatre-vingts. Et tous les réprochés qu'il a soignés, qu'il a guéris, ont murmuré, en apprenant sa mort : « C'était un brave mec. »

« Dans les riches nécropoles, toutes les inscriptions funébres sont si puérilement laudatives qu'elles tireraient des larmes à un caillou. Mais paix aux cendres des honnêtes gens ! Cependant, ici, lorsque des hors-la-loi disent d'un autre qu'il fut un brave mec, je vous assure qu'on est enclin à les croire... »

Nous venions de lire cette lettre, cette lettre émouvante venue de la terre d'expiation, lorsque ces lignes nous tombèrent sous les yeux :

« Les effectifs de l'armée du crime, on n'en saurait douter, ont considérablement grossi depuis la crise, qui n'est pas qu'économique et financière, qui est aussi morale et sociale.

« Mais les effectifs de l'armée de l'ordre ont été plutôt réduits ; mais les armements, mais les moyens offensifs et défensifs de cette armée n'ont pas été développés comme il l'eût fallu devant la menace criminelle.

« Nous avons fait là de très mauvaises économies, mais, pour avoir le droit de nous défendre chez nous, nous n'avons pas besoin tout de même d'aller réunir le Conseil de la Société des Nations. Il serait donc temps et grand temps de nous armer, de nous équiper et de déclencher contre nos gangsters une offensive de grande envergure. Il nous faut être forts, énergiques, impitoyables. Les événements extérieurs ne doivent pas nous faire négliger de penser à notre sécurité quotidienne, à notre simple sécurité parisienne ou provinciale. »

C'est notre éminent confrère, Maurice Prax, du *Petit Parisien*, qui s'exprime ainsi. Son article a paru le lendemain même des récentes agressions à main armée qui ont défrayé la chronique des faits divers.

Agression à main armée contre la caissière du théâtre de l'Athénée.

Agression à main armée contre une banque des Halles.

Enlèvement en auto d'une jeune fille terrorisée et suppliante.

« Ne nous donnez pas aujourd'hui notre attentat quotidien. Mais on nous le donne chaque matin — ou chaque soir — ajoute notre confrère.

Rapprochez, de ces attentats, des crimes retentissants dont les auteurs, malgré les efforts de la police, demeurent introuvables ; l'inquiétante contagion des règlements de comptes du milieu, règlements de comptes qui vont de la rançon à l'exécution, il semble bien, en effet, que nous assistions à la phase décisive de cette guerre sournoise et implacable dont *Déetective*, depuis sa création, a suivi pas à pas les multiples épisodes, cette guerre sans cesse renouvelée, cette guerre sans fin que mène l'armée de la loi contre l'armée du crime.

Ce n'est pas ici que nous aurons l'hypocrisie de nous étonner. La grande presse n'est que, par intermittences, en contact avec ce front de bataille dont Montmartre et le Quai des Orfèvres constituent pour ainsi dire les deux camps retranchés ! Ici, dans cet hebdomadaire de faits divers, nous sommes toujours un peu en campagne.

Il ne se passe pas de semaine où, même si l'actualité fait défaut, nous ne soyons postés en observateurs dans l'un ou l'autre camp. Nous avons depuis toujours démasqué ce qu'on pourrait appeler l'engrenage du crime, démontré son mécanisme, ses rouages, ses causes directes ou lointaines, ses phases d'apaisement ou de réveil.

Parallèlement, nous avons, depuis toujours, mis en valeur les efforts des défenseurs de la société. Avec une liberté, à laquelle on rendra hommage, nous avons souligné les qualités et les imperfections du puissant organisme que représente, de nos jours, la police. Nous avons montré, tour à tour, la rigueur du fonctionnement de la machine, mais aussi ses faiblesses, les raisons de ses succès, mais aussi les causes de ses échecs. Nous n'avons jamais manqué de mettre en lumière les bienfaits de la justice répressive ; nous n'avons jamais manqué de démontrer que le crime était, fatalement, mathématiquement, vaincu d'avance, que le hors-la-loi devait, tôt ou tard, se soumettre ou se laisser briser par la société qui le traque. Mais, par un juste souci de loyauté et d'impartialité, nous avons voulu aussi expliquer, à chaque fois que l'occasion s'en présentait, pourquoi, devant certains délits, devant certains crimes, police et justice demeuraient impuissantes ou déficientes, pourquoi l'armée du crime triomphait parfois de l'armée de la loi.

A l'heure où, semble-t-il, la horde des mal



La bande à Lecca opérait aux Halles et les coquins de la Butte s'entretenaient dans la rue des Saules.



Après l'explosion de la maison où se tenait Bonnot, les pompiers noient les décombres.



Les « fortifs » de la porte d'Italie servaient fréquemment de « pré » pour de farouches duellistes « à la loyale ».

du Crime

16450

fauteurs paraît lancer un défi aux honnêtes gens, à l'heure où la sécurité des citoyens paraît menacée, où l'opinion justement inquiète réclame de ceux qui ont reçu mission de protéger le public une action plus vigilante et plus efficace, il est temps de faire le point.

Sommes-nous moins bien défendus qu'à l'époque des bandes rivales dont les rixes ensanglantèrent le pavé des Halles, qu'à l'époque des agressions nocturnes et des bandits en auto ?

Les moyens dont disposent aujourd'hui les malfaiteurs de tout acabit sont-ils de nature à paralyser les efforts de la police ?

Devons-nous nous résigner à voir les bandits tenir ouvertement la rue comme à Chicago ? L'offensive des gangsters de Paris ne peut-elle être enrayée et allons-nous voir s'installer, sur nos boulevards et dans nos carrefours, le règne des mitrailleuses et des autos blindées ?

Les cris d'alarme se multiplient. L'opinion s'affole, critique à tort et à travers, accuse ce qui est au-dessus de tout reproche, ignore où est le mal, où est la faille, et, comme toujours, s'égare en commentaires injustes et décourageants pour ceux à qui incombe la lourde tâche de défendre l'ordre social.

Pour avoir su dénoncer en leur temps les inquiétants symptômes de l'offensive que nous voyons aujourd'hui se développer, nous nous en trouvons plus libres pour dire notre pensée.

Cette question : *Sommes-nous défendus ?* nous l'avions déjà posée.

Pressés par l'actualité, nous n'avons pu qu'y répondre brièvement.

Qu'on nous permette d'y revenir aujourd'hui une fois de plus et d'y répondre plus longuement.

La pègre d'avant-guerre

On ne peut guère dissocier dans ses souvenirs les images de la pègre d'avant-guerre de celles que nous ont léguées les fresques populaires des mélodrames à succès ou des chansons à la Bruant.

Casque d'Or et ses cours rivales, les Halles et ses bouges, Belleville et ses « terreurs », le Sébasto et ses gigolettes, les fortifs et ses rôdeurs de barrières, les boulevards extérieurs et leurs coquins en espadrilles, voilà ce qui hante nos pensées.

Le monde des malfaiteurs s'identifiait à certains décors du Paris nocturne et ne vivait que par lui. Montmartre n'était pas encore le Montmartre des boîtes de nuit, des dancings et des cinémas, le Montmartre violemment illuminé de Pigalle et de la place Blanche, le Montmartre des entraîneuses, des jazz nègres, des danseurs argentins et des trafiquants.

Montmartre n'était encore que le Montmartre de la Butte, des tonnelles et des ruelles où le gaz sifflait dans le manchon des réverbères, le Montmartre de la rue des Saules et du Cabaret des Assassins, un Montmartre moins secret, mais plus dangereux, quand sonnait minuit, que le Montmartre du « racket » et du gangster en escarpins vernis.

Les revolvers claquaient dans la nuit et les poètes du Lapin Agile se barricadaient chez Frédé pour se protéger des balles perdues. Les agents ne se risquaient qu'au petit jour dans ces rues où rôdait, avec le vent et le froid, la mort violente.

« Les vergers de Montmartre à cette époque nourrissaient plus de bandits que de pommes », a écrit Pierre Mac Orlan.

Il a dressé par ailleurs le bilan de cette époque tragique : le petit Pingouin, pendu, agenouillé, lié par le cou aux rembarques des bornes de la rue du Mont-Cenis. Citien, criblé de coups de couteau, comme il déménageait, du côté de Saint-Ouen. Victor, tué au comptoir, d'un coup de revolver dans la nuque, comme il se baissait pour ramasser de la monnaie dans le tiroir...

« ...Ce jeune blond que l'on appelait Pierrot, intelligent malfaiteur, qui aimait tant sa petite chienne blanche, fut tué à coups de couteau et de revolver aux environs de la rue du Poteau. Il avait gravé, quelque temps avant de mourir, son nom sur le vieux mur du cimetière Saint-Vincent. Le plâtre égratigné montrait la signature toute blanche parmi les autres. Après le meurtre de Pierrot, son père, accompagné de la petite chienne blanche du mort, venait chaque jour toucher du doigt la signature de son fils... »

Voilà pour ceux qui moururent de mort violente entre 1903 et 1910 et dont la mort fut officiellement contrôlée.

Les écrivains qui connurent le Paris nocturne d'avant-guerre auraient pu donner pour d'autres quartiers où régnaient les filles à accroche-cœur et les cascadeurs à foulards rouges le même sinistre palmarès.

La pègre d'alors ne se dissimulait guère. Elle avait, si j'ose dire, son uniforme et des traditions qu'elle se transmettait de père en fils comme un héritage. C'est pourquoi elle paraissait moins mystérieuse et mieux con-



M. Paul Guichard doit assumer la lourde tâche de moderniser la Police Municipale.

nue de la police. La lutte était plus franche, plus directe. Le fossé qui séparait l'armée du crime de l'armée de la loi était plus net, plus profond. Mais la police savait où porter ses coups. La pègre d'alors était plus sédentaire et moins mêlée. La terreur de Grenelle ne s'aventurait guère au delà des frontières de son quartier. Les jeunes coquins en espadrilles qui désolaient la Butte ne descendaient jamais sur la rive gauche, et les souteneurs de la rue de la Gaîté demeuraient, pour surveiller leurs femmes, au royaume de Bubu de Montparnasse.

La police effectuait surtout alors un travail local. Le commissariat formait l'un des rouages essentiels de la machine. C'était le commissariat qui recevait directement toutes les plaintes et qui instruisait lui-même toutes les affaires. La Police Judiciaire lui détachait des inspecteurs de la voie publique qui devenaient, de ce fait, de véritables inspecteurs de quartier.

Ces inspecteurs travaillaient dans la rue. Ils connaissaient tous les bars, tous les hôtels, tous les secrets d'un quartier. Ils jouaient le rôle que jouent, dans nos campagnes, les gendarmes. Des années de surveillance leur permettaient de ne plus rien ignorer des habitudes, des mœurs, du « climat » de leur secteur. Ils finissaient par repérer tous les mauvais garçons du coin, toutes les « terreurs », tous les « durs », tous les « caïds », toutes les équipes, tous les nouveaux venus. Ils pouvaient presque automatiquement prévoir les coups, ou, tout au moins, ils savaient aussitôt d'où venaient les coups, quelle équipe avait « travaillé », dans quel bistrot le partage du butin avait eu lieu.

Rarement, à cette époque, un commissariat était obligé, pour mener à bien des recherches, de faire appel à la Police Judiciaire. Les inspecteurs de la voie publique qui lui étaient détachés suffisaient. C'étaient eux, également, qui se chargeaient de retrouver les auteurs d'un crime. C'était, en tout cas, grâce à leurs indications, grâce à leur connaissance du quartier, que l'enquête aboutissait, que l'on arrêtait les coupables.

On appelait ça « travailler sur le tas », nous a dit un vieux policier du Quai des Orfèvres qui, avant d'être devenu un des as de la Brigade Spéciale, fut longtemps attaché, avant-guerre, à la dure école de la Voie Publique. En ce temps-là, nous allions chercher notre vie où nous devions la trouver. Nous vivions parmi la pègre. Nous restions dehors des jours et des nuits entières. Le métier était pénible, très pénible. Il fallait l'aimer pour l'accepter, mais nous étions récompensés de notre peine par nos succès.

De la bande à Bonnot à la bande des Aubrais et du train 5

Un fait divers hors série, un film surprenant d'aventures tragiques et exceptionnelles, marqua d'un souvenir fulgurant l'heureuse époque d'avant-guerre et bouleversa, du même coup, les méthodes policières : l'affaire Bonnot, l'affaire des bandits tragiques.

On ne parlait pas encore de gangsters à cette époque. Le mot était inconnu. On ignorait qu'un jour New-York et Chicago étonneraient le monde par les exploits meurtriers de ses bandes rivales.

On ignorait les bandits à mitrailleuses, les ennemis publics n° 1, les poursuites en autos blindées ! Les récits des journaux américains nous ont révélé tout cela depuis, et pourtant, près de vingt-cinq ans après, l'affaire de la bande Bonnot prend encore figure, dans notre histoire criminelle, de légende et de symbole.

Les agressions à main armée, dont la série précipitée a si vivement frappé l'opinion ces jours-ci, n'ont pu faire oublier que Paris et la France ont vécu durant des semaines sous la terreur des hommes de Bonnot.

Quelques vieux policiers de l'affaire sont



Le fief de Bonnot et de sa bande fut la Butte-aux-Cailles.

C'est à M. Guichard et à ses subordonnés que l'on dut d'avoir abattu Bonnot.

La Guerre

ILLERMET

Café Idéal

Instigateur de l'audacieux coup de main contre la banque du boulevard Saint-Germain, Maurice Guy avait fui à Grenoble où, se croyant en sûreté, il était devenu un assidu du café "Idéal"



encore en service, Quai des Orfèvres, et si les jeunes étaient tentés de sourire, au souvenir de cette tragique histoire, ils n'auraient qu'à lever la tête : parmi les portraits des victimes du devoir qui ornent les murs des bureaux de la Police Judiciaire, une image particulièrement émouvante se détache : celle du sous-chef Jouin, tué à Ivry par Bonnot, alors que la victoire, si chèrement payée, devenait proche pour la police.

Jouin n'est pas la seule victime dont le nom s'inscrit sur la sombre page de cette légendaire et sinistre épopée.

Une bande avait déclaré la guerre à la société. Une bande comme sans doute il n'en surgira plus jamais de pareille. Venus des rêves de l'Anarchie, bouleversés par le fanatisme de la misère, tous ces hommes n'étaient point des malfaiteurs d'instinct. Ils rêvaient d'un monde meilleur, moins cruel et plus juste, et parce qu'ils avaient faim, ils volaient aux étalages. Peut-être les bêtes fauves qui dormaient dans le cœur de ces utopistes ne se seraient jamais réveillées, peut-être comme tant d'autres seraient-ils rentrés dans la règle si un homme qui n'avait pas leur foi, qui s'était délivré du sentimentalisme, des théories, un homme buté, impassible et cynique, ne les avait entraînés aux pires aventures. Bonnot, qui n'aimait pas rêver, qui n'aimait pas s'exalter sans but, qui n'avait de goût que pour les projets précis et promptement réalisables, n'eut qu'à dire à ses compagnons : « Il nous faut des armes et une auto », pour créer cette terrible légende des bandits tragiques dont rien, depuis la guerre, n'a pu effacer le souvenir.

L'après-guerre a connu, elle aussi, ses bandits tragiques. La bande des Aubrais et celle du train 5 ont failli nous faire revivre les heures dramatiques de la bande Bonnot. Mais cette sorte de terreur collective qu'inspirèrent pendant des semaines les attentats de la rue Ordener et de Chantilly n'a plus jamais été atteinte. La guerre elle-même avait émoussé la sensibilité, nivelé la faculté d'étonnement, rabaisé le prix du sang.

On parla beaucoup plus, après la guerre, de l'exécution de l'énigmatique Landru que de l'exécution de Mécislas Charrier, le bandit du train 5.

L'armée du crime se transformait. Au bandit qui pour tenter son coup prépare son geste de mort, au bandit cruel et insensible, qui n'hésite jamais à tirer, qui prend immédiatement la responsabilité de son acte, se substituait un criminel plus compliqué, plus raffiné et plus diabolique.

Le nouveau visage de l'armée des malfaiteurs

Avant la guerre, le destin d'un hors-la-loi était, pour ainsi dire, tracé d'avance. Il obéissait à une sorte de fatalité inéluctable. L'armée des malfaiteurs se recrutait, s'organisait selon des méthodes et suivant un ordre immuable. Les sources, les cadres ne variaient guère. On prenait les mêmes et *ça recommençait*. Il n'y avait pas de surprise. Les règles du jeu étaient respectées. Tous ceux qui devenaient des voleurs ou des assassins n'avaient pas leur sœur à Saint-Lazare, leur mère à l'hôpital et leur « dab » enterré à Pantin, dans le coin que la justice réserve à ceux dont elle abrège l'existence, mais on peut dire qu'ils étaient à peu près tous formés à cette école des enfants du malheur où la misère et le vice ont fixé leurs empreintes.

Il y avait, comme aujourd'hui, des criminels d'occasion, des meurtriers passionnels. Il n'y avait pas de malfaiteurs improvisés. On devenait voleur, souteneur, d'instinct, parce qu'on naissait dans un milieu de voleurs et de souteneurs, parce que l'influence du mauvais exemple et des tristes fréquentations vous entraînaient à vivre comme les autres, en marge. On devenait un spécialiste de la cambriole, on vivait des femmes non en amateur, mais en professionnel.

L'armée des hors-la-loi avait un visage bien défini. Pas de masque, pas de faux nez. Les hommes du milieu, à cette époque, vivaient dangereusement, mais ne trichaient pas. Ils connaissaient le prix de leurs fautes et savaient que la justice était sans faiblesse.

Les « durs », les caïds, les indomptables,

les hommes réguliers auxquels nul ne fait baisser les yeux ont disparu. Il n'y a plus, face à face, deux camps qui s'affrontent et qui se rendent coups pour coups. Il y a le monde de ceux qui vivent en marge des lois, une faune souterraine aux frontières mal définies, à l'activité multiple et contagieuse, une faune sans cesse grandissante, recrutant des adeptes, des comparses dans tous les milieux, dans toutes les classes, rongant l'organisme social comme une lèpre, comme une épidémie ; et puis, en face, il y a une police, toujours dévouée, certes, mais débordée, empêtrée dans le flot grandissant des procédures et des affaires.

Les mœurs ont changé. La génération sans éducation de l'après-guerre, l'afflux des étrangers ont, tour à tour, nourri de contingents nouveaux la nouvelle et mouvante armée du crime. Tout fut bouleversé. On vit des fils de famille, comme Gaucher, comme Davin, devenir apprenti-souteneur, apprenti-gangster et assassin. On vit d'authentiques coquins, d'anciens bandits, retraits et désabusés, s'adapter habilement à la société et se camoufler en commerçants honnêtes. On joua moins du revolver, mais on cultiva, comme un sport, l'escroquerie en tous genres. Le vol au poivrier et le vol à la tire tombèrent en désuétude. Mais petits et gros faisaient pratiquement la carambouille en série.

Les bandits devinrent des trafiquants. Avec moins de risques, ils avaient plus de profits. En s'enrichissant, le milieu devint plus cruel et plus lâche. Les véritables affranchis devinrent ceux qui savaient « nager » sans se « mouiller ». Il y eut, entre 1920 et 1930, dix années de prospérité, grâce à la traite et à la drogue. Les nouveaux caïds roulaient en autos, avaient des villas, des comptes en banque, ils fréquentaient le pesage et les salles de jeux. Il y avait encore, bien entendu, des drames du milieu, des vengeances, des exécutions théâtrales, mais on semblait se fusiller pour entretenir la rubrique et conserver la tradition. On se tuait avec des gestes nobles, ventre plein et cigare aux lèvres.

Puis la crise vint. Le milieu, le milieu de Montmartre surtout, dont la prospérité est soumise aux fluctuations du luxe et du plaisir, le milieu connu le déclin de ses affaires. On dépensait moins. Les radeuses de Clichy et de Pigalle connurent les heures désespérantes des nuits creuses, des nuits sans clients. L'argent qu'elles avaient bien du mal à trouver pour vivre ne pouvait plus nourrir leurs souteneurs. Les profits de la contrebande et de la fraude se firent plus maigres. Le milieu affamé devint amer et prêt à tout tenter pour retrouver l'argent facile des beaux jours.

En même temps, le chômage et la misère recrutaient pour l'armée du crime. On vit se multiplier les vols, les cambriolages nocturnes, les raids en autos, les pillages de vitrines, les chantages, les coups de main.

Avec une rapidité inquiétante, on vit s'étendre un peu partout l'offensive de cette nouvelle armée du crime, où des sans-travail s'improvisaient malfaiteurs venaient rejoindre les rangs des gangsters en mal de ressources.

Avec une audace déconcertante — l'audace irraisonnée des débutants —, avec l'aveugle témérité des loups affamés, les nouvelles équipes sillonnaient le Paris nocturne et multipliaient les coups de main.

Il fallait de l'argent, coûte que coûte. Tandis que les Corses de Montmartre rançonnaient méthodiquement les tauliers enrichis, les patrons de dancings et les tenanciers des boîtes de nuit, des bandes s'improvi-

saient, s'organisaient et préparaient des raids...

Une nouvelle pègre, née de l'oisiveté forcée des sans-travail, des songes creux de la misère, surgissait sur le pavé de Paris, et grossissait la jungle des bas-fonds.

La police, comprimée dans ses cloisons, affaiblie par la réduction de ses effectifs, submergée par le flot débordant des procédures, assistait, presque découragée, aux progrès du mal.

On vit, un jour, le 16 janvier, l'alerte donnée quatre fois en moins de douze heures. C'est ce jour-là qu'en plein midi, avec autant de sang-froid que de mépris du risque, eut lieu l'attentat contre la banque du boulevard Saint-Germain.

Cet attentat inouï qui n'avait eu de précédent, depuis la guerre, que celui de la bande Baruch, parut être cette fois, pour l'opinion, la cloche d'alarme.

Naissance de "l'esprit gangster"

On comprenait qu'un « esprit gangster » avait définitivement pris naissance à Paris et que cette série presque quotidienne d'attentats et de forfaits appelait des mesures urgentes.

Dans l'atmosphère de stupeur qu'avait suscitée l'expédition rapide du boulevard Saint-Germain, des images tragiques s'étaient levées tout à coup : les vieux employés de banque évoquaient, malgré eux, les heures angoissantes de Chantilly, Bonnot, Garnier, Carouy, Soudy, Simentof, Vallet, l'auto sinistre stationnant devant la Société Générale, le caissier tué, les employés blessés, les bandits s'emparant des billets de banque et des titres, et, aux portes, dans la rue, un homme armé d'une carabine Winchester qui ouvrait le feu sur les passants et criait aux enfants affolés : « Fuyez, les gosses, fuyez ! »

De même, en plein boulevard Saint-Germain, dans le quartier le plus paisible de Paris, des pillards avaient pu impunément assiéger une banque. Il n'y avait pas eu de victimes ? Mais demain, de quoi demain serait-il fait ?

Pendant ce temps, à Montmartre, les bandes rivales de rançonneurs et de trafiquants s'entretuaient. Montmartre redevenait le champ clos où s'affrontaient les démarcheurs de la drogue et les spécialistes du



M. Leblanc, caissier de la Banque des Produits alimentaires et coloniaux, une des récentes victimes des raids de gangsters.

racket. Ce qui nous paraissait ahurissant, invraisemblable, quand on le rapportait de Chicago, se passait de la même manière et presque impunément, entre la place Clichy et la rue Pigalle.

Au massacre du *Royal* allait bientôt succéder l'exécution du patron du *Gephy's*.

Et la police, devant la vague montante du crime, paraissait perdre du terrain. Il semblait que, devant cette offensive généralisée des malfaiteurs, elle ne pouvait lutter à armes égales, que, dans le combat qui



du Crime

la dressait contre la tourbe grandissante des bas-fonds, elle ne savait plus opposer que des méthodes périmées et des moyens de routine, qu'elle n'était plus adaptée aux conditions modernes de la protection de l'ordre public ?

Je n'ai pas le désir de charger ces colonnes de chiffres et de statistiques. Certains pourtant sont indispensables pour bien poser le problème.

En 1900, les effectifs de la Police Municipale, c'est-à-dire des gardiens de la paix, s'élevaient à 8.146. Ceux de la Police Judiciaire comptaient 700 hommes.

En 1913, après l'affaire Bonnot, les cadres de la Police Judiciaire augmentèrent de 200 inspecteurs et passèrent à 900.

Ce chiffre a été ramené depuis la guerre à 765.

Pendant ce temps, les effectifs des gardiens de la paix passaient de 8.000 à 15.000 pour Paris et sa banlieue.

15.000 agents pour assurer l'ordre de la rue, c'est bien.

765 policiers pour tenir en échec l'invasion grandissante du gangstérisme, c'est peu.

Comptez que, sur ce nombre, la Brigade des notes, qui a pour mission, comme on sait, de procéder aux enquêtes demandées par les Parquets de Paris et de province, absorbe près de 60 brigadiers et inspecteurs ; qu'on a dû, devant l'avalanche des demandes de renseignements adressées à ce service, doubler son effectif. La Brigade des mandats, dont les agents sont chargés d'exécuter les mandats d'arrêt ou de dépôt lancés par les juges de province, d'arrêter les prévenus libres qui ne se présentent pas pour purger la peine prononcée contre eux, de rechercher les déserteurs et les insoumis, occupe 33 inspecteurs ; le service des garnis, 110 ; le « Centre », qui assure le service de permanence et la garde des individus retenus dans les locaux de la Police Judiciaire, 96 inspecteurs ; les Archives, l'Identité judiciaire, la Brigade financière réunissent dans leurs services 195 personnes.

La Brigade Spéciale, la Voie publique et la Mondaine, qui sont les trois grands rouages de la Police Judiciaire, se partagent le reste des effectifs. La Brigade Spéciale, qu'on nommait la Brigade du chef, alors que la Police Judiciaire s'appelait le Service de sûreté, la Brigade d'élite, chargée des assassinats et des attentats criminels, groupe 44 brigadiers et inspecteurs ; la Brigade mondaine a un effectif sensiblement égal. La Brigade de la voie publique, l'une des plus anciennes de la police, celle dont, avant la guerre, les commissariats de chaque quartier s'assuraient l'indispensable collaboration, a été dédoublée en 1929. Des deux services qui la composent, l'un est chargé de Paris, avec 96 hommes, l'autre de la banlieue, avec 89.

Nous avons expliqué, plus haut, le rôle essentiel que jouait, avant la guerre, cette Brigade de la voie publique, toujours sur la brèche, toujours « sur le tas » et dont l'œuvre de police répressive s'associait à une œuvre préventive.

La paperasserie submerge la machine policière

Surchargée de multiples enquêtes, sollicitée par d'innombrables surveillances, dispersée, éparpillée selon le hasard des affaires, la Voie publique ne rend plus les services qu'elle rendait avant. Ses inspecteurs n'ont plus cette connaissance d'un quartier, d'un secteur, d'un milieu, qui permettait à leurs prédécesseurs d'être les meilleurs collaborateurs des grandes enquêtes criminelles.

Qu'un crime aujourd'hui soit découvert à Paris, les enquêteurs auront tout à apprendre de l'atmosphère, du lieu du drame. La rue, le quartier où s'engagent leurs recherches leur sont aussi inconnus que si l'enquête avait lieu à 300 kilomètres de Paris.

Malgré les rafles, malgré les coups de sonde dans l'eau trouble qui stagne dans certains coins de la capitale, on ne fait plus guère aujourd'hui, comme on le faisait autrefois, de police préventive.

Car la police est aujourd'hui partout et nulle part.

Un policier passait autrefois des jours et des nuits à surveiller le même bar, le même hôtel, le même groupe d'individus suspects. Aujourd'hui, il lui arrive de s'occuper de vingt affaires différentes dans la même journée. A peine a-t-il commencé une « planque », une filature, qu'on lui demande, si, dès les premières heures, il n'a pas abouti, de s'intéresser à d'autres recherches.

Le métier de policier exigeait autrefois de la patience, de la ténacité, de l'initiative. Aujourd'hui, comme tant d'autres professions, ce métier s'est mécanisé, et c'est retransché derrière ses tiroirs de fiches, ses bordereaux de pièces, et ses piles de rapports que le policier en manches de lustrine, que le policier-automate, combat l'armée du crime.

Avec l'accroissement vertigineux du nombre des affaires, avec la naissance des nouveaux cabinets d'instruction, la machine



judiciaire est devenue une immense usine à procédures dont le trop-plein inonde et paralyse les rouages de la machine policière.

Avant la guerre, les trois-quarts du personnel de la Police Judiciaire travaillaient dans la rue.

Aujourd'hui, il n'y a plus, dans l'action, que vingt pour cent des effectifs. Le reste est absorbé par la paperasserie.

Voilà il faut bien le dire, l'une des faiblesses essentielles du système actuel.

Il est juste de faire valoir que, sur un autre plan, des améliorations certaines ont été réalisées pour mieux assurer la sécurité publique.

Le téléphone, le télégraphe, la T.S.F. établissent une liaison parfaite entre les différents postes. Sept cents avertisseurs ont été installés sur la voie publique. Au moins d'un brancard et d'une boîte de pharmacie, s'élance, avec son escouade d'agents, vers le point indiqué. Des rondes-patrouilles de police motorisée sillonnent les rues sans arrêt, surtout la nuit.

On a vu, pourtant, tous ces jours-ci, les malfaiteurs opérer en plein jour, en plein midi, braquer leurs revolvers sur des caissiers terrorisés et, l'argent ramené, sortir sans encombre dans la rue et disparaître, aussi tranquillement qu'ils étaient venus.

Les aurait-on poursuivis, comment aurait-on pu les atteindre dans ce Paris encombré où chaque carrefour est devenu une écluse, une écluse où le flot des voitures attend qu'on lui livre passage ?

En Amérique, où la guerre du crime a entraîné les autorités à prendre des mesures exceptionnelles, des motos-mitrailleuses, des voitures puissantes pourvues d'un appareil de radio, sont prêtes à se ruer au premier signal d'alerte, à l'endroit menacé.

Mais, si la police a pour mission d'assurer la sécurité du public, dans la mesure où toutefois elle est alertée à temps pour intervenir, le public a, de son côté, le devoir de se défendre.

On a été frappé de la légèreté et parfois même de l'imprudence avec laquelle, dans certains établissements, ceux qui ont à manier d'importantes sommes d'argent le font sans prendre les précautions élémentaires qui s'imposent. Si les gangsters de Paris ont choisi pour l'exécution de leurs coups de main les environs de midi, c'est qu'ils savent qu'à ce moment-là, dans beaucoup d'en-

Mlle Fernande Débonnaire, la caissière du théâtre de l'Athénée, ne dut d'avoir la vie sauve qu'à son calme et à sa présence d'esprit.

droits, la surveillance se relâche, et que la caisse est confiée à des gardiens sans défense.

Le jour où se multiplieront les systèmes d'alerte, le jour où les caissiers seront armés, l'audace des malfaiteurs sera tenue en échec.

Chaque fois qu'une sonnerie d'alarme a fonctionné, les malfaiteurs ont pris la fuite.

Chaque fois qu'un caissier ou qu'un tenancier a eu le sang-froid de menacer, à son tour, ses agresseurs, ou ses rançonneurs, avec un revolver, ceux-ci ont été mis en déroute.

Pour enrayer l'inquiétante épidémie d'extorsion de fonds par la menace et le chantage dont les tenanciers de Montmartre sont, depuis des mois, les victimes souvent complaisantes, et toujours résignées, M. Meyer, directeur de la Police Judiciaire, vient d'annoncer qu'une brigade spéciale livrerait désormais une bataille sans merci aux « racketters ».

Applaudissons à cette initiative.

Nous nous flattons d'avoir ici, à *Détective*, démasqué, les premiers, l'offensive des bandes de Montmartre et d'avoir, les premiers, sonné le tocsin. On nous annonce aujourd'hui que l'on songe à réagir. Bravo !

Mais notre rôle n'est pas terminé. Si nous faisons confiance au dévouement de ceux qui nous protègent, nous sommes aussi obligés de constater qu'à nos yeux, la vieille machine policière et judiciaire a besoin, pour mieux marcher, pour assurer un meilleur rendement, de sérieuses réparations.

Trop de rouages sont encrassés et menacent le lourd engrenage d'impuissance.

Trop d'efforts restent perdus dans le vide et le découragement risque de miner tout l'édifice...

Nous devrions avoir la possibilité de prévenir les mauvais coups, en tout cas de faire tomber la plupart des malfaiteurs en flagrant délit, disait un jour, devant moi, un vieux policier désabusé ; mais nous n'en prenons pas le chemin...

Il est bien vrai que, dans le dur et incessant combat qu'elle mène contre le crime, l'armée de la loi a perdu deux de ses meilleures armes : l'indication et le témoignage.

Une circulaire du 12 janvier 1935 a pros crit l'emploi des indicateurs. Et, las d'être menacés par les uns, houspillés par les autres, las d'être persécutés, les témoins se taisent.

Résultat : faute de preuves convaincantes, la justice relâche ceux que la police remet entre ses mains.

S'étonnera-t-on dans ces conditions que l'audace des hors-la-loi grandisse avec leur impunité ?

Il y a, répétons-le, une réforme complète à entreprendre. Qu'on l'entreprenne avant que le mal ne soit devenu trop grave... Il n'est que temps.

Marcel MONTARRON.



Avec ses postes de Police-Secours, ses autos munies de T.S.F., l'armée de la loi ne cesse de perfectionner son outillage.



On a créé des escouades d'agents motorisés pour faciliter la poursuite des bandits.



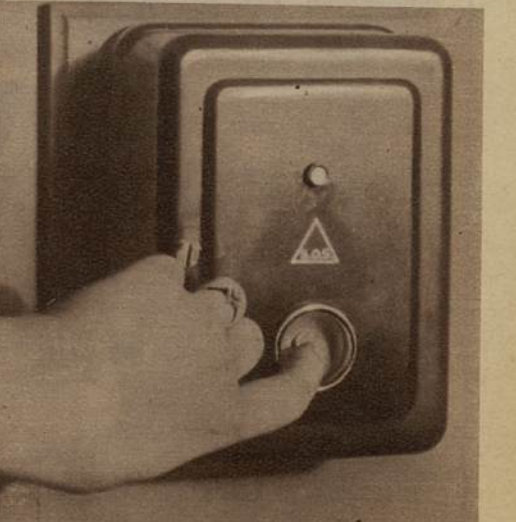
M. le commissaire divisionnaire Badin dirige avec autorité la brigade de la Voie Publique.



Sa tâche est singulièrement facilitée par un réseau d'inspecteurs actifs et triés sur le volet.



Pour livrer l'assaut aux forcenés, on a muni la Brigade des gaz de boucliers perfectionnés.



Avertie d'une agression par une sonnerie électrique, une société privée se charge d'alerter tous les postes de police parisiens.

Mémoires à S



Un policeman monte la garde devant la maison où vécut, alma et mourut la misérable prostituée française Jeannette Cotton et d'où elle sort, emportée vers la morgue.



Londres (de notre envoyé spécial).

MURDER IN SOHO !
Le curieux petit îlot méditerranéen que constitue, au milieu de l'immense capitale de l'empire britannique, le quartier franco-italien du Soho, est de nouveau en rumeur.

Une Française a été trouvée assassinée dans le petit appartement, dans le *flat* qu'elle occupait, Lexington Street.

Elle avait été bâillonnée avec l'écharpe de soie, de couleur sombre, qui avait servi à l'étrangler. Deux blessures au visage la défiguraient affreusement. Son corps gisait sur le carreau de la cuisine. C'est un gamin de quatorze ans, qui, revenant de son travail, devait faire la tragique découverte.

Certaines images sont indissolublement associées à certains paysages. L'image d'une prostituée étranglée avec un foulard s'imprime en surimpression sur le trouble décor des nuits de Londres. Elle semble conforme à une tradition qui, depuis le souvenir de Jack l'Eventreur, n'a jamais été prise en défaut. Dans toutes les villes du monde, les filles qui se vendent risquent, un soir, d'offrir leur cou à la caresse d'un étrangleur et de racheter, de purifier, ainsi, par une fin exemplaire et terrifiante, leur vie peu recommandable. Mais c'est sous les brouillards de la Tamise que s'épanouit avec le plus d'obsédante horreur le spectre des morts violentes et prématurées. C'est ce fantôme aux mains cruelles qu'entrevoient, dans leurs rêves imbibés d'alcool, les filles fardées de Dean Street et de Leicester Square. C'est lui qui se mêle toujours aux ombres que met en fuite, sur les larges chaussées balayées par le vent, le petit jour livide et glacé. Et l'image de la pauvre créature, au cou tuméfié, trouvée nue sur un lit, à l'aube, est devenue, à Londres, si classique qu'on l'évoque, malgré soi, dès qu'on pénètre, un soir, dans le dédale des rues émuovantes, où l'odeur des femmes et de l'alcool semble se confondre.

J'étais à Londres l'autre jour.

J'accompagnais M^{re} Jean-Charles Legrand, venu pour se documenter sur l'assassinat de Max-le-Rouquin.

Le drame était encore tout chaud et ses remous étaient encore visibles dans tout Soho. Les Françaises de Gerard Street, de Lisle Street et de Freeth Street ne se montraient le soir qu'avec précautions. La menace des rafles les maintenait à l'intérieur des « pubs », et celles qui s'aventuraient dans la rue recherchaient les coins obscurs, les zones d'ombre discrète, d'où elles pouvaient mieux observer les allées et venues du trottoir.

Il y a peu de drames du milieu à Londres. On sait là-bas qu'un crime est toujours chèrement payé, quelle que soit la victime.

C'est pourquoi de telles affaires prennent toujours une importance exceptionnelle, et leurs répercussions sont toujours à longue portée.

Le monde de la prostitution, le monde des filles et des souteneurs, est toujours resté, pour l'Anglais, une énigme surprenante et inexplicable. En France, la pensée qu'il est des femmes qui se vendent et des hommes qui trafiquent de cette soumission est devenue une idée familière. On sait, depuis longtemps, que ces hommes ne règnent pas sur les femmes qu'ils exploitent par la

terreur, mais par la nécessité qui pousse les filles de la rue à élire un maître.

En Angleterre, où la prostitution n'est ni reconnue ni réglementée, le public en est resté aux vieux clichés périmés du souteneur dominant par la menace les créatures qui le font vivre. L'existence de prostituées étrangères, de Françaises, lui a toujours paru incompréhensible. Pour que des femmes aient accepté un tel exil, de quelles brimades n'avaient-elles pas été les infortunées victimes !... On plaignait les malheureuses qui n'avaient pu échapper à la terrible étreinte des trafiquants !

Par une singulière ironie, c'est justement Londres qui fut l'un des premiers marchés de la traite des blanches.

Bien avant l'Argentine, bien avant l'Amérique, Londres s'ouvrit au commerce des femmes et devint la terre d'élection des premiers hommes du voyage.

C'est dans un café du Faubourg-Montmartre, le Caveau Algérien, que les expéditions s'organisaient, sous la haute direction d'un certain Dominique.

Deux bars, à Londres, prenaient livraison des « colis », le Café Algérien, à Dean-Street, et le Franco-Belge, à Wardow-Street.

C'était l'heureux temps où les trafiquants et leurs compagnes pouvaient passer d'un pays à l'autre sans passeport, sans autres formalités que l'acquittement des places sur le bateau.

Avec les premières prostituées françaises, les premiers caïds firent leur apparition sur le pavé de Londres.

Charlot Mandoline. Théo de Montparnasse, qui fut tué plus tard par le Dénicheur, dans un bar du boulevard de Clichy, Georges et René le Havrais, comptèrent parmi les figures les plus marquantes de ces précurseurs.

Il y avait aussi, parmi eux, celui qui, il y a quelques semaines, devait finir son aventureuse existence sous les balles d'un évadé du bagne, Max Kassel, dit Max-le-Rouge.

Il y eut bientôt deux clans : le clan de ceux qu'on appelait par ironie la *brigade de fer*, et qui se composait d'hommes déchus par l'alcool et le jeu ; et le clan des durs, des terribles et des indomptables, qui composaient le véritable milieu.

On ne badinait pas avec les lois de l'honneur. Le Soho-Square servait de champ clos aux combats épiques de ces hommes, qui défendaient dangereusement leur prestige.

Bibi-la-gloire, Mimoun-les-Beaux-yeux, Charlot-le-Balafre, Bibi-Acré, Coco-la-Vache, Albert l'Arabe et Dédé-Nez-Cassé, furent les personnages les plus représentatifs de ce Soho d'avant-guerre, où ils avaient transplanté les lois de la jungle du Faubourg-Montmartre et du Sébasto.

Qu'avaient-ils à craindre ? On ne pouvait les atteindre que si leurs femmes portaient plainte. Les tenanciers de clubs, les patrons de « pubs » les craignaient et les respectaient. Ils étaient les meilleurs animateurs de la vie commerçante de Soho. Autour de ce noyau de Français, autour de ces Françaises dont les « flats » attiraient une clientèle toujours plus nombreuse, les plaisirs nocturnes se cristallisaient comme autour d'une aiguille aimantée. Sans eux, les nuits de Londres eussent été privées de leur élément le plus vivant.

Les gens mal informés songent peut-être,

SOHO



Jeanette était venue dans ce Soho, où l'on rencontre à la fois des coins français (à gauche) et une atmosphère anglaise.

lorsqu'on leur parle de Soho, à quelque quartier ténébreux, à quelque bas-fonds de grande ville, où la misère et le vice promènent dans un dédale compliqué de venelles obscures, de coupe-gorge, leur lugubre cortège.

C'est qu'abusés par les réminiscences confuses d'une littérature trompeuse et mal digérée, ils confondent dans leur souvenir Whitechapel, le quartier des Docks et Soho.

Les lisières de Soho s'ouvrent à Piccadilly-Circus. C'est le quartier des théâtres, des music-halls et des restaurants. En installant ici le marché de l'amour vénal, les trafiquants français installaient, du même coup, leurs assises en plein cœur du plaisir nocturne.

Il y eut, après la guerre, un nouvel



leur interdisait de tromper leurs maris avec qui leur plaisait.

Le métier de mari d'une heure devint, pour les pauvres bougres désireux de toucher un costume neuf et quinze livres sterling, un métier recherché.

Un ancien jockey, tombé dans la débâcle, se maria vingt-deux fois, sous des noms différents. On finit par le pincer. Il avait inscrit sur un carnet les vingt-deux adresses de ses épouses éphémères. On le condamna à dix-huit mois de hard-labour.

Certains, même, abusèrent de la crédulité des Françaises, organisèrent des cérémonies de mariage au chiqué, et remirent, contre argent, des pièces sans valeur à celles qui se croyaient ainsi à l'abri de l'expulsion.

Mais le truc est aujourd'hui éventé. On traque les truisteurs de mariages de convenance et leurs complices. On traque les sou-

dres ne peut, désormais, venir en France que sans espoir de retour.

Quant aux hommes, qui se risquaient jusqu'à ces derniers temps à « monter » à Londres pour y passer quelques jours, mieux vaut pour eux qu'ils ne risquent plus l'aventure.

Sept souteneurs ont été expulsés récemment. Deux d'entre eux réussirent à s'enfuir par le toit. On rattrapa l'un des fuyards. Il fut condamné à six mois de hard-labour.



Une fois de plus, Scotland Yard a lancé dans Soho ses plus fins limiers.

L'énigme actuelle apparaît difficile à résoudre.

Comme pour le meurtre de « French Fifi », qui fut également trouvée étranglée dans son « flat » ; comme pour le meurtre plus ancien de Norah Upchurch, elle aussi étranglée dans une boutique vide de Shaftesbury Avenue, les indices sont inexistantes et le monde qui entoure les victimes étrangement silencieux.

« French Fifi », Norah Upchurch, Jeanne Cotton ont été toutes les trois étranglées. Par qui, pourquoi, comment ?

Lexington Street est une rue étroite dans l'un des endroits les plus peuplés de Soho. Le logement où le crime a été commis est situé au deuxième étage, au-dessus d'une boutique de coiffeur. Jeanne Cotton y habitait depuis six ans, en compagnie de son amant, un cuisinier italien, nommé Lanza, et du fils de Lanza, Remo, un jeune garçon de quatorze ans, qu'elle adorait et qu'elle comblait de gentilleses.

Jeanette Cotton avait eu la carrière classique de toutes les Françaises qui se vendent dans les rues de Londres. Son protecteur, un Français, lui avait fait faire, il y a dix ans, un mariage blanc avec un clochard anglais. Puis, au bout de quelques années, dans des circonstances restées obscures, elle avait quitté l'homme qui l'exploitait.

Elle n'avait plus, depuis, fréquenté le « milieu ». Elle vivait complètement, depuis six ans, avec Lanza, qui travaillait dans un restaurant de nuit. Remo, le fils de Lanza, appelait Jeanette Cotton sa maman. On prétend même, dans son entourage, que cet enfant constituait la principale raison de sa liaison avec l'Italien.

C'est cet enfant qui, le premier, découvrit le drame. Il crut que la malheureuse était évanouie, puis, comme il apercevait autour de son cou l'écharpe qu'elle nouait généralement autour de ses cheveux, il toucha son visage, déjà glacé par la mort. Terrifié, il courut alerter une voisine. Elle était absente. Il descendit, cria « au secours » ! Un passant alla chercher un médecin. La police, à son tour, arriva sur les lieux. La « brigade du vice », créée à Scotland Yard depuis l'assassinat de Max-le-Rouquin, se mit au travail.

Un drame du milieu ? Cette hypothèse n'était pas à rejeter, puisque la victime vivait de la prostitution. Les vagues empreintes digitales recueillies dans la chambre du crime furent comparées avec celles de tous les souteneurs qui avaient passé, récemment, entre les mains de la police, et communiquées à la Sûreté française. La vérification ne donna aucun résultat. Depuis le meurtre de Max-le-Rouquin, la plupart des

souteneurs français de Londres sont rentrés à Paris, ou se terrent à la campagne.

Une voisine, Mrs Neri, déclara que Jeanne Cotton paraissait pensive et tourmentée depuis le récent voyage qu'elle avait fait en France. Elle avait fait connaissance, au cours du voyage, d'un homme qui, depuis, était venu la voir à Londres. Cette visite l'avait contrariée. Elle aurait voulu qu'il s'en aille, mais elle n'avait pas osé le lui dire, car elle semblait le redouter. Elle avait dû le voir récemment encore, mais cet homme, cet homme que l'on dit être grand et brun, quel est-il ?

Le vol ne pouvait être, en tout cas, le mobile du crime. On avait retrouvé, en effet, intactes les petites économies de la victime : trois mille francs en billets de banque anglais et quatre mille francs en pièces d'argent.

Restait l'hypothèse du sadique.

Il y a six mois, à une centaine de mètres de l'endroit où fut tuée Jeanne Cotton, on retrouvait étranglée, de la même manière, avec un bas, Fifi-la-Française. Scotland Yard fouilla le milieu, fit des rafles, traqua les souteneurs. Aucun indice ne vint fournir la moindre piste.

Depuis, à plusieurs reprises, des filles furent victimes de violences de la part d'un mystérieux client.

Grand, brun (lui aussi), habillé avec une certaine recherche, tel est le signalement que donnent toutes les prostituées qui eurent affaire à lui et qui frémissent encore de terreur au souvenir des mauvais traitements qu'il leur fit subir. Jamais aucune des malheureuses n'osa prévenir la police et plusieurs n'échappèrent cependant à la mort que de fort peu.

Il y a deux mois à peine, une fille, une Française, nommée Lulu, entra, la face tuméfiée, dans la pharmacie de nuit de Piccadilly-Circus, et s'évanouissait. Le pharmacien de service dégrafa son corsage et s'aperçut que ses seins étaient labourés de marques de griffes, et que son cou portait de longues traces violettes, des traces évidentes d'une tentative de strangulation.

La malheureuse, une fois ranimée, ne put fournir que quelques vagues indications sur son agresseur : grand, brun, bien habillé. Puis se refusa, avec colère, à en dire plus long.

La semaine suivante, une femme ne dut la vie qu'à l'intervention de sa bonne, au moment où l'homme brun, l'ayant couchée nue sur le lit, la serrait à la gorge.

J'ai entendu vingt fois ces confidences, vingt fois le même témoignage, mais que les filles de Soho n'osent fournir à la Justice.

Elles ont peur de parler.

Elles ont peur qu'on les suspecte d'avoir partie liée avec la police. Elles ont peur de poursuivre, devant des inconnus, les confidences qu'elles échangent entre elles dans les clubs où, furtivement, elles se fauflent.

« L'étrangleur », tel est le nom que murmurent avec angoisse les filles publiques qui arpègent les rues étroites du quartier français. Et elles n'osent plus aborder qu'avec appréhension le passant qu'elles rencontrent au coin du trottoir.

Le fantôme gorgé de sang de Jack l'Éventreur rôde, chaque soir, dans les rues froides, noyées de brouillards mauves...

(A suivre.)

M. M.



Mais son "travail" l'appelait surtout dans les bars interlopes et les "publics houses" où elle racolait des clients, avec une imprudence telle que l'un d'eux devait la tuer.

afflux. La route de l'Amérique du Sud absorbait, pour une grande part, l'activité des trafiquants, mais beaucoup, redoutant les risques d'un long voyage, préféraient le chemin plus rapide et plus sûr de la capitale britannique. Il y eut tant d'exportations que le marché de femmes de Londres s'en trouva bientôt embouteillé. Il y avait deux ou trois femmes pour un homme. Et les difficultés commencèrent.

La tolérance qui, jusque-là, avait permis à tant de trafiquants de s'enrichir sans encombre, à tant de Françaises d'exercer leur galante industrie sans inquiétude, cette tolérance cessa. Les autorités refusaient les passeports aux prostituées expédiées de France, et la police anglaise frappait d'expulsion celles qui ne pouvaient justifier d'aucune profession honorable.

Il fallut contourner l'obstacle. C'est alors qu'on adopta le truc du mariage.

Ce fut en 1922 que l'ingénieux procédé fut mis en pratique, pour la première fois.

Comme toute femme étrangère surprise à racoler était désormais passible de déportation, les trafiquants obligèrent celles qu'ils envoyaient à Londres exercer la prostitution, à des mariages de pure convenance, avec des sujets britanniques. Les filles devinrent anglaises et aucune loi ne

teneurs. On organise la chasse aux dernières Françaises.

On avait bien trouvé, il est vrai, une autre méthode. Plus coûteuse, certes, mais aussi efficace. Les trafiquants de femmes envoyaient leurs protégées faire un séjour au Canada. Elles se mariaient par les soins d'une organisation semblable à celle qui existait à Londres. La femme était alors considérée comme Anglaise. Elle pouvait ensuite regagner l'Angleterre sans crainte d'être inquiétée.

Mais Scotland Yard tend chaque jour aux trafiquants de nouveaux pièges et de nouvelles embûches : la panique règne à Soho.

Coup sur coup, le meurtre encore impuni de Fifi-la-Française et l'exécution de Max-le-Rouquin avaient entraîné une recrudescence de la surveillance policière.

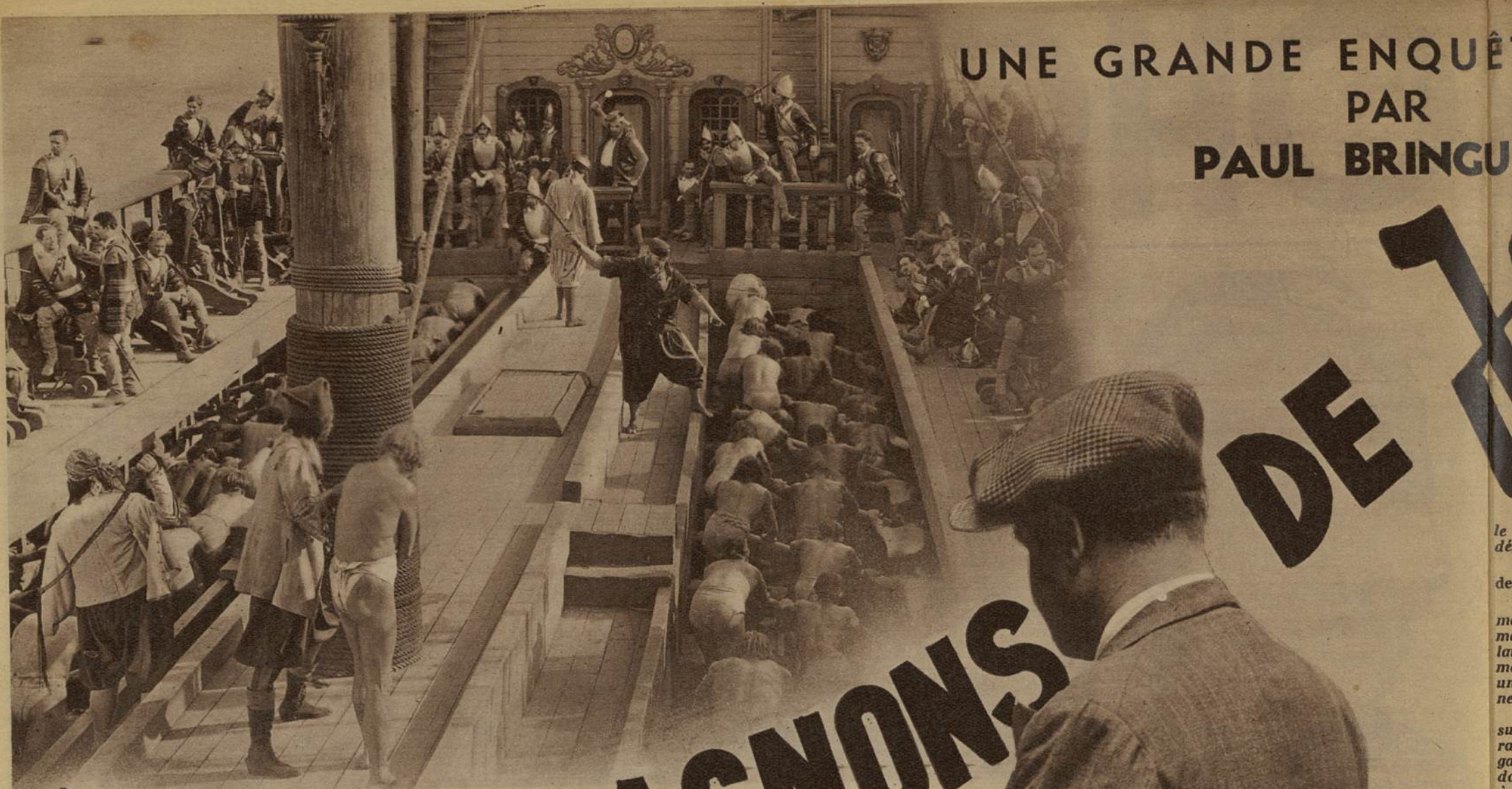
Le nouveau crime de Soho va précipiter le déclin du règne des trafiquants, la chute du dernier bastion de la traite.

La police harcèle les Françaises de Soho, les accable d'amendes, cherche à écœurer leur résistance.

Bien mieux, elle leur retire leur passeport de femmes anglaises, sous le prétexte qu'elles sont jugées indignes de le conserver.

La « couverture » du mariage ne joue plus. La Française qui se prostitue à Lon-

UNE GRANDE ENQUÊTE
PAR
PAUL BRINGUET



LES COMPAGNONS

III. — L'ENGRENAGE (1)

Le voilà donc, au sortir de la prison, mon Jean Valjean, au carrefour de deux routes. L'une est celle de ce qu'on appelle communément la vie honorable, dans le cadre des lois ; l'autre celle de la révolte, du crime.

La première, lui qui est tombé sur une première faute, il l'a choisie en pleurant dans le silence de sa cellule. Il a juré à ses parents, quand ils sont venus demander pitié aux juges pour leur enfant perdu, devant le tribunal, qu'il ne connaîtrait plus qu'elle. Pendant des nuits et des nuits, en se retournant sur son bat-flanc, il l'a faite, cette douce route heureuse du travail et de la sérénité. Et, maintenant qu'il doit la prendre, il la trouve encombrée d'obstacles : l'interdiction de séjour, la méfiance et la rancune des autres hommes, la mémoire de la police. Cependant que tout l'appelle vers l'autre chemin : la facilité apparente, tout ce que la prison lui a appris, l'hypocrisie, l'injustice, la technique même du crime qui compose la légende et l'épopée des parloirs de prison, les exploits que l'on se récite lettre par lettre, la nuit, en frappant selon un code convenu contre les murs des cellules. Ce ne sont pas seulement la promiscuité du pénitencier, le cotoiement des autres criminels, des vrais, des endurcis, qui lui ont flétri l'âme. Il semble que l'administration ait pris plaisir à le faire entrer dans ce monde, à briser toutes les résistances du plus profond, du plus pur de lui-même, à le pousser dans la troupe des damnés, à lui rabâcher : « Jamais tu ne seras plus un homme comme les autres ; tu es perdu, perdu. »

Au moment où j'écris ceci, je me revois il y a quelques années dans le sud marocain, un soir, dans un avant-poste. A côté de moi, sur le sable, était couché un légionnaire. Nous avions longuement parlé, de tout, sauf de son passé. Il était vieux déjà et cette carcasse indomptable avait dû supporter bien des orages. Il avait élevé la main après avoir raclé le sol, l'avait ouverte et, dans l'ombre bleue, je voyais le sable qui coulait lentement de sa ligne de vie, de sa ligne de cœur. Il dut suivre ma pensée car il dit :

— Eh oui ! Ce que la société ne veut pas comprendre, c'est que les hommes comme moi ont eu aussi une ligne de vie, une ligne de cœur, et même une ligne de chance, quand ils naissent.

Et un peu plus tard il ajouta :

— La première faute ne marque pas le cœur d'un homme. Presque tout le monde est à la merci d'une première bêtise. Mais c'est après, c'est après que c'est dur pour devenir un criminel. Il faut vraiment que le monde nous y aide.



Cette lutte désespérée de l'homme qui sort de prison, que la société repousse et qui ne veut pas être repris par l'engrenage du crime, presque tous mes correspondants

m'en donnent les étapes : la première est la maison de correction.

Je voudrais vous faire comprendre ce qu'on peut faire d'un enfant sans soutien, autrement dit enfant du malheur ayant passé en maison de correction qu'on appelle « maison d'éducation surveillée ». Drôle d'éducation ! On y apprend plutôt le vice et la haine...

... Quand on descend en cellule, au bout de quatre ou cinq mois, on est méconnaissable et quelques-uns crachent le sang. Certains, quoique gosses, avaient mérité d'être punis et je suis du nombre, mais d'autres sont simplement des sans-famille, que l'Assistance Publique envoie dans des patronages. De là on passe à la maison de correction pour trois fois rien.

J'ai entendu un jour le directeur d'Aniane dire à un de mes camarades qui suppliait d'être envoyé à l'infirmerie : « Il vaut mieux faire un bon mort qu'un mauvais vivant. » Pour celui-là, d'ailleurs, le directeur ne s'est pas trompé. Nous l'avons enterré quinze jours après.

J'ai essayé de retrouver, plus tard, dans la vie, mes camarades de misère. 70 % sortent des maisons de correction malades. 90 % retournent tôt ou tard en prison. C'est la vie, la fatalité. Quand on est tombé, c'est fini pour se relever et, au bout, il y a la Guyane et la relégation. Rejeté par la société, l'enfant du malheur n'a qu'une solution : retourner dans le milieu du crime.

Et celui-ci :

Avant d'être condamné, j'étais préparateur en pharmacie. Mais il fallait un miracle pour retrouver une place après quinze années de pénitencier. Le miracle se produisit. Je l'ai eu un peu en falsifiant un certificat. Mais enfin je fus engagé à B..., jolie station thermale, en qualité de préparateur. Au bout de quelque temps, mes patrons avaient une telle confiance en moi qu'ils m'abandonnaient à peu près complètement la pharmacie pour aller en voyage. Quelle tête auraient fait ces clients provinciaux s'ils avaient su que le monsieur grave et aimable qui leur délivrait leurs médicaments avec tant d'autorité venait en droite ligne d'une maison centrale !

Je devins un bourgeois honnête et estimé et j'aurais sans nul doute fini mes jours dans cette paix si un beau jour une démarche quelconque ne m'avait forcé à montrer mon identité véritable à la mairie. Je croyais qu'on y garderait le secret. Dès le surlendemain, un inspecteur de police venait trouver mon patron et lui révélait mon passé. Voilà ! J'avais payé. La société m'attaquait de nouveau, me ruinait, sans raison, par méchanceté gratuite.

Naturellement, je fus jeté dehors, et dus m'enfuir de la ville.

A cinquante ans, j'ai repris la pince monseigneur du cambrioleur. Ma dernière « affaire » m'a rapporté de quoi finir tranquillement mes jours. Mais qu'est-ce que je dis là ? Je ne peux plus désarmer. J'y suis. On m'y a enfoncé. Il faut que j'y reste. Je n'ai plus droit au repos. Je n'ai plus qu'à attendre la balle de l'agent ou du veilleur de nuit.

(1) Voir « DÉTECTIVE », depuis le n° 389.

Jean Valjean

Depuis l'infâme châtiement des galères, le régime pénitentiaire ne s'est guère amélioré. Avec la "trique" et les fiches de police, l'homme puni, une fois libéré, traîne, toute sa vie, son passé comme un boulet

le lynchage de la foule sadique ou la cellule définitive.

Cet autre, sorti de la colonie pénitentiaire de Mettray :

Pas de travail. J'essayai de rentrer au chômage. Rien à faire. Je commençai à ne plus manger, à coucher dehors. Partout où j'allais demander du travail, on me réclamait mes papiers et aussitôt on me répondait, sur un ton glacé : « Retournez d'où vous venez. »

C'est alors, à bout de force, au bord du suicide, que je rencontrai un ancien camarade de Mettray qui me fit connaître des gars du milieu. Ceux-là m'accueillirent, me donnèrent à manger. Je participai avec eux à un vol d'automobile qui me valut deux années de prison. Il y a peu de temps que je suis sorti et mon calvaire recommence. De nouveau j'ai faim. Je lutte encore pour ne pas revenir vers ceux qui m'accueillirent et me sauveront dans le même temps que je perdrai de nouveau. Mais que faire : quand je passe devant un poste de police, il me vient des envies d'entrer, de me jeter en pleurant au cou des agents en leur criant : « Sauvez-moi. Empêchez-moi de retomber ». J'imagine quels ricanements me recevraient.

Combien de temps résisterai-je. Je sens bien que demain, après-demain, je céderai, je retournerai à la boue.

Celle-ci encore qui vient d'un homme cultivé, courageux, qui s'était dévoué une fois. Condamné à dix-huit mois de prison et dix ans d'interdiction de séjour pour trafic de stupéfiants, il sort de prison. C'est un fils de famille. Il est résolu à se reclasser et il en a les moyens dans la tête et dans le cœur. Il part pour le Maroc.

Le Maroc est interdit aux interdits de séjour mais, grâce à mon avocat, M^r Torrès, très lié avec mon père, j'obtiens une autorisation de trois mois, renouvelable. J'ai une place de représentant de machines agricoles à Casablanca et rapidement j'augmente ma situation à force de travail et de volonté. C'est alors que je reçois, chaque semaine, et à mon bureau, devant mes employés, la visite d'un inspecteur qui essayait de m'enrôler dans son service de renseignements. J'ai refusé avec énergie. Alors il m'a mis le marché en main. Ou devenir son indicateur ou...

J'ai eu le courage de dire non. Je suis ruiné. J'ai été chassé de la maison qui m'avait fait confiance. Je suis expulsé du Maroc. Je ne sais où je vais aller, ce que je vais devenir...

Que pensez-vous de cette petite suite ? J'ai abattu, l'un après l'autre, ces documents comme des atouts, au jeu. Est-ce que vous n'avez pas eu l'impression de suivre la destinée-type d'un misérable, image par image, comme on reconstitue un paysage en feuilletant un album de cartes postales.

Vous aurez vu les effets des trois barrages que l'homme puni rencontre sur le chemin du repentir. La méfiance des hommes, l'interdiction de séjour et les habitudes policières de se servir des fiches.

On ne peut rien contre la méfiance des hommes. Je dirai qu'elle est légitime. On peut être généreux, bon, charitable et ne pas vouloir d'un repris de justice pour ami, pour voisin, pour employé. La discrimination est trop difficile à faire entre ceux que l'on pourrait sauver en les aidant et ceux qui sont incorrigibles. C'est affreux, désespérant pour les premiers. Mais on ne peut imposer au monde cette vertu supplémentaire, cet

exploit dans la charité. Je ne peux que souhaiter à mes hommes punis, désireux de se reclasser, d'avoir la chance de rencontrer le clairvoyant et le juste.

Je dois dire ici que, dès la parution de mon premier article, j'ai reçu quelques lettres de gens honorables et généreux qui se déclarent prêts, sous certaines conditions de contrôle, à procurer de l'ouvrage à des libérés. Je les remercie en bloc, ici, au nom de mes misérables et je suis en train d'essayer de mettre en rapports les plus intéressants de mes hommes punis avec ces philanthropes.

Il y a l'interdiction de séjour. On sait en quoi elle consiste. La majorité des peines infamantes sont accompagnées de la punition accessoire, non prévue par le Code, ajoutée par des lois postérieures, d'un certain temps d'interdiction de séjour. Cinq, dix et vingt ans.

Celui qui en est frappé ne peut pas, en sortant de prison, résider où il veut. Un certain nombre de villes lui sont interdites, ou plutôt un certain nombre de villes seulement lui sont permises.

Paris et tous les grands centres, tous les ports, toutes les villes frontalières lui sont fermés. Il doit s'arranger pour s'établir et vivre et travailler dans les villes permises. Chaque fois qu'il se déplace, il doit faire viser un carnet spécial à la gendarmerie ou à la police. S'il est surpris dans une ville interdite, il est arrêté et condamné à une peine variant de un à six mois de prison.

On appelle l'interdiction, en argot, la trique, évocation du misérable chassé comme un chien à coups de bâton.

A quoi sert cette mesure, ce châtiement supplémentaire ? Quand on interroge, aujourd'hui, les juristes et les policiers, ils hésitent. Il semble que la mesure a été prise par un ministre énergique à l'époque où les souteneurs commençaient d'organiser la prostitution et de fonder cette sorte de corporation, de syndicat qu'on appelle maintenant le milieu. Les souteneurs arrêtés subissaient l'interdiction de séjour, et ne pouvaient ainsi reprendre leur métier que seules supportaient les grandes villes, ne pouvaient plus s'agglomérer au milieu. L'idée était bonne. Elle a fait long feu, puisqu'elle n'a pu briser le principe de la corporation des mauvais garçons. De plus, elle est devenue incompréhensible, injuste et odieuse en frappant tous les autres condamnés qu'elle ne visait pas au début. Enfin, le comble est que les souteneurs sont actuellement ceux des libérés qu'elle inquiète le moins.

Pour deux raisons : la première est qu'ils la méprisent. Les maquereaux, les hommes du milieu qui sont des hors-la-loi professionnels, qui n'hésitent pas à entrer en lutte ouverte avec la police, se moquent bien de cette casserole attachée à leurs basques et qui est l'interdiction de séjour. Ils vivent entre eux, dans un milieu plus secret, plus inexpugnable qu'un maquis. Ils risquent tous les jours la balle de browning. Vous pensez bien que six mois de prison ne les empêchent pas de vivre à Paris ou à Marseille et d'y faire leurs affaires.

La seconde raison c'est qu'ils sont souvent sûrs de l'impunité, et même un peu plus : de la protection de la police. Sur dix hommes du milieu à Montmartre par exemple, six ou sept sont interdits de séjour. Sur ces sept, cinq sont là avec l'autorisation de la police, parce qu'ils sont ses indicateurs.

Je ne veux pas entamer ici l'immense chapitre des indicateurs de police. En une phrase : ils sont aussi répugnants que nécessaires. Une fois qu'on a admis leur utilité, il faut bien reconnaître que la police ne peut les recruter que parmi les malfaiteurs. Le triomphe d'un policier est d'avoir à sa botte un criminel qui fréquente les autres criminels et peut les dénoncer. Et les policiers payent ces services pour eux inestimables, ces cafardages, avec ce que l'on nomme le « condé ». C'est-à-dire la permission de se livrer à de petits trafics de prostitution ou même de stupéfiants et surtout, pour les interdits de séjour, l'autorisation de rester à Paris. Que les bourgeois ne s'offusquent pas. Rien de tout cela n'est officiel. Cela se passe entre inspecteurs spécialisés et bandits spécialisés, presque sans accord, tacitement. Il n'y a pas de « condé », il y a des yeux fer-

més. Et les hauts fonctionnaires, chefs de la police, quand on les met au pied du mur, peuvent répondre la main sur le cœur :

— Nous ignorons ce que c'est qu'un passe-droit, qu'une autorisation irrégulière et qu'un indicateur.

Mais quand on pose la même question à l'inspecteur X..., spécialiste de Montmartre, ou au brigadier Y..., redouté dans le milieu des trafiquants, ils sourient sans répondre.

En fait, l'interdiction ne frappe que les libérés qui n'appartiennent pas au milieu, qui ne sont pas enrégimentés et soutenus par l'armée du crime, ceux précisément qu'il faudrait aider quand il est encore temps. Elle les bloque, d'un coup. Que voulez-vous que fasse le Parisien ou le Marseillais qui ont toujours vécu dans leur ville, qui y ont leurs parents, leurs amis, leur métier ? On les isole dans des cités inconnues, avec la marque de la honte, où ils sont tout de suite repérés, fichés ; on les parque, on les entasse dans des endroits où, moins qu'ailleurs, ils pourront trouver du travail. Car vous pensez bien que les villes ouvertes se méfient et connaissent l'étrange cadeau qu'on leur fait. Dans ces villes-là, l'homme qui arrive, oisif, et s'installe, dans un hôtel ou un meublé, immédiatement est signalé comme étant un repris de justice.

Naturellement, ces hommes, repoussés par tous, se reconnaissent entre eux, se réunissent et on obtient ceci que la trique, inventée pour empêcher l'agglomération des malfaiteurs, la facilite ailleurs. Des villes, comme Toulouse et Chartres, les deux capitales des tricards, l'une parce qu'elle est leur plus grande ville permise, l'autre parce qu'elle est la plus proche de Paris, sont devenues des camps de repris de justice, des refuges pour les hors-la-loi, des relais pour les trafics des stupéfiants et la traite des femmes.

L'interdiction de séjour est immorale parce qu'elle suscite la compromission de la

police et des malfaiteurs, devient une monnaie d'échange et souvent, de la part des policiers, un moyen de chantage. Elle est inefficace, désuète et inutile. Elle ne frappe que les plus intéressants des libérés. Elle est arbitraire et cruelle. Elle ne contamine que des villes qui n'en peuvent mais. Elle doit être réorganisée, et même disparaître.

===

Il reste sur la route de l'espoir le dernier barrage : la mémoire de la police, la fiche. Deux des lettres que l'on a vues tout à l'heure sont sur ce point caractéristiques. Dans celles que je publierai ensuite on retrouvera souvent ce motif.

C'est très simple. Aigri, échaudé trop souvent, endurci par profession, le policier ne croit jamais au relèvement de l'homme puni. Pour lui, le malfaiteur d'une fois est le malfaiteur de toujours. Voler un pain à la devanture d'un boulanger, c'est d'un coup révéler son âme en entier et choisir sa voie, pour la vie. En conséquence, le condamné libéré n'est qu'un prisonnier en vacances, en instance d'être repris, c'est-à-dire un homme dangereux, qu'il faut surveiller. Et un homme inquiet, taillable et corvéable à merci. A la vérité, un homme qui a été une seule fois condamné, à moins que par chance on perde sa trace, reste sous la surveillance de la police. Celle-ci n'a aucun scrupule à détruire l'édifice qu'il tente de rebâtir, lui jette à toute occasion à la face sa honte ou bien tente de l'intimider pour obtenir de lui la basse complaisance qui s'appelle l'indication.

— Devenez un mouchard, un de nos auxiliaires, et on vous laissera en paix ! Sinon, vous serez traqué, tout le monde saura que vous êtes un malfaiteur.

Voilà. Je sens que je dois me défendre encore de faire de la sensiblerie et de la démagogie facile ou plus simplement d'être jobard. Or, je ne parle qu'en égoïste, en bourgeois sordide et peureux, comme nous tous.

Ce n'est pas seulement une honte, c'est une grave faute que commet la société en n'aidant pas ceux qui pourraient encore être sauvés. Car, en les accablant au désespoir, à la haine et à la révolte, elle bat, elle-même, le tambour pour l'enrôlement de l'armée du crime.

(A suivre.)

Paul BRINGUIER.



Elles pouvaient s'offrir des bijoux véritables Elles ont préféré des Bijoux Burma!

Lisez cette lettre prise parmi des milliers d'attestations analogues qui nous sont adressées tous les jours par nos clients :

" J'ai eu la liberté de choisir entre une broche BURMA et un bijou de 3.500 francs. J'ai vu sincèrement avoir accordé toutes mes faveurs à l'impression, au chic, à l'élégance du BIJOU BURMA. (Attesté 4.739) (23 Déc. 1935)

Si vous n'êtes pas convaincus de la perfection des BIJOUX BURMA, profitez des avantages uniques de

● **NOTRE OFFRE SENSATIONNELLE** ●
qui vous permettra d'examiner tranquillement chez vous, à nos frais, le bijou de votre choix, de le porter pendant quelques jours, de le montrer à vos amis et de le comparer même avec des bijoux véritables.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE ILLUSTRÉ n° 356
IL VOUS SERA ADRESSÉ GRATUITEMENT

Il contient tous les détails de notre offre sensationnelle et un choix incomparable de magnifiques bijoux à 100 francs.

**BIJOUX
BURMA**

PARIS - 16, Rue de la Paix.

15, Boul. de la Madeleine.

8, Boul. des Capucines.

NICE - 16, Avenue de Verdun.

MARSEILLE

5, Rue Saint-Ferréol.

Un BIJOU
BURMA, c'est la
plus parfaite re-
production d'un
bijou véritable.



CONSULTATIONS GRATUITES

pour vos ennuis, pour vos peines,
pour toutes difficultés

Consultez le **PROFESSEUR DJEMARO**,
Doyen des Astrologues de France.

GRATUITEMENT, il vous révélera votre destinée, vous renseignera sur affaires, héritages, spéculations, loteries, amours, mariages, etc., il vous dira vos chances, vos espoirs, comment améliorer votre vie. Grâce à ses travaux et au merveilleux Talisman qu'il offre gratuitement, le bonheur et la prospérité remplaceront déceptions et soucis. Des milliers d'attestations authentiques sont exposées à ses bureaux où le meilleur accueil vous attend.

Le professeur DJEMARO, établissant personnellement et scrupuleusement les calculs astrologiques de chacun de ses consultants, ne peut satisfaire qu'aux demandes accompagnées de 2 francs de timbres pour frais d'envoi discret et d'écritures.

Envoyez vos nom, prénoms, date de naissance, adresse (si vous êtes madame, donnez nom de demoiselle) et vous recevrez, sans aucun engagement de votre part, un Horoscope qui vous édifiera sur la valeur scientifique du plus ancien Astrologue de France.

PROFESSEUR DJEMARO, Service V. O.
29, Rue de l'Industrie, COLOMBES (Seine)
Bureau fondé en France en 1921.



DES IDÉES POUR VOUS MEUBLER AVANTAGEUSEMENT

Tout lecteur de ce journal qui en fera la demande, recevra sans aucun frais ni engagement, un magnifique et copieux album qui résume dans ses pages toutes les possibilités de se meubler avantageusement.



Pour la joie de vos yeux et pour être certain de choisir exactement les meubles que vous désirez, vous devez demander cet album.

PARIS-AMEUBLEMENT est votre maison, car elle compte une nombreuse clientèle de fonctionnaires à laquelle elle accorde des conditions toutes spéciales, étant données les garanties morales qu'elle sait trouver parmi celle-ci. Le tirage de cet album spécial est limité. Hâtez-vous donc de demander aujourd'hui même votre exemplaire en écrivant à PARIS-AMEUBLEMENT (service 28), 52, avenue d'Orléans, PARIS.

SENSATIONNEL

Pour **INTENSIFIER** notre **PROPAGANDE**

nous offrons **EN RÉCLAME**

5.000 Appareils Photographiques

de haute qualité, pour plaques, dont la qualité, les prix et les conditions de paiement défient toute concurrence

6½×9 : 168 fr.
12 fr. par MOIS

9×12 : 192 fr.
16 fr. par MOIS

soit avec **12 MOIS de CRÉDIT**

Description : Corps en bois noir verni intérieurement. - Gaiage simili-cuir spécial gros grain. - Ferrures vernies en noir mat givrées inattaquables et nickelées. - Abattant métallique avec contre-abattant de sûreté. - Fermeture à ressort. - Porte-Objectif en forme d'U fondu d'une seule pièce, assurant une rigidité parfaite. - Mise au point par crémaillère sur échelle graduée avec arrêt automatique sur l'infini. - Soufflet noir. - Décentrement vertical par vis dans le format 9×12. - Viseur clair pivotant. - Poignée articulée en cuir souple. - Cadre de mise au point à volets gainés avec verre dépoli pouvant se retourner. - Deux écrous au pas de vis du congrès pour mise sur pied. - Obturateur Vistar. Chaque appareil, est livré en boîte carton, avec déclencheur métallique, trois châssis et une instruction.

N°	Avec OBJECTIF rectiligne de 1 ^{er} choix	6½×9	Prix 168 fr.	Payables 12 fr. par MOIS
N° 1	—	9×12	192 fr.	16 fr.
N° 2	—	6½×9	216 fr.	18 fr.
N° 3	anastigmat Ryssoor, F. 6, 8.	9×12	240 fr.	20 fr.
N° 4	—	6½×9	248 fr.	22 fr.
N° 5	anastigmat Berthiot, F. 6, 3.	9×12	276 fr.	23 fr.
N° 6	—	—	—	—

Au Comptant, 10 % d'escompte. — Envoi franco du Catalogue général.

BULLETIN DE COMMANDE

Veuillez m'adresser votre appareil photographique N° du prix total de que je paierai à raison de par mois, le 1^{er} paiement à la réception, et ensuite je verserai moi-même, chaque mois à la poste au crédit du compte de Chèques postaux NANTES, N° 5324, le montant d'une mensualité — ou au comptant avec 10 % d'escompte.

Nom et Prénoms

Signature :

Qualité ou profession

Domicile

Adresser le Bulletin de commande à la
MAISON PIERRE STREMBEL LES SABLES-D'OLONNE (Vendée)

FONDÉE EN 1906

ALEX

La soupe aux choux

Un père de sept enfants était traduit, vendredi dernier, en correctionnelle, pour avoir volé trois choux.

Son excuse :

— C'était pour faire la soupe.

Sans doute, répliqua le président, mais le propriétaire n'est pas content : il plante les choux et ce sont les autres qui les mangent.

Le père de famille est condamné à quarante-huit heures de prison avec sursis. Et le président ajoute :

— Quand vous voudrez faire la soupe aux choux, prenez-vous-y autrement.

Le faux martyr

Tous les journaux parisiens recevaient l'autre jour un pneumatique où une personne inconnue, se recommandant, imaginativement d'ailleurs, d'une journaliste très connue, convoquait les reporters à assister au martyre d'un enfant à l'hôpital Saint-Louis.

Naturellement, journalistes et photographes se précipitèrent. Il y avait là, dans une salle remplie d'enfants malades, une folle dont l'enfant était effectivement en traitement et qui avait dissimulé elle-même des langes ensanglantés et des courroies de cuir dans le lit du pauvre petit, pour faire croire que les infirmières le torturaient.

On imagine l'affreuse confusion qui eut lieu dans la salle. Il fallut maîtriser la malheureuse, prise d'une crise de folie furieuse, cependant que les autres petits malades pleuraient et criaient de peur dans leur lit. Les gosses n'ont vraiment pas de chance, cette année.

NOTRE

PROTÉGEONS L'ENFANCE

Il est nécessaire de revenir sur l'arrêt de la Cour d'assises de Riom qui, ayant à juger les frères Guigneaudet, riches fermiers à Péry (Puy-de-Dôme), accusés d'attentat aux mœurs sur la personne de deux fillettes âgées de huit et neuf ans, a condamné l'un à une année d'emprisonnement et a prononcé l'acquittement de l'autre.

Notre souci de vérité nous oblige à dire que l'affaire, qui n'en demeure pas moins exceptionnellement grave, avait été, sur certains points, inexactement rapportée. Les enfants n'avaient pas été violées, mais elles avaient subi des attouchements ignobles.

Accusés par les petites filles, les frères Guigneaudet eurent une attitude différente : l'un avoua, il fut condamné ; l'autre protesta de son innocence, il fut acquitté.

Nous n'avons pas à prendre parti dans la polémique qui s'est instaurée à l'occasion de ce procès. On a écrit qu'une atmosphère visiblement partielle avait enveloppé les débats et que les accusés avaient pris figure de victimes. Nous nous contenterons de juger les faits tels qu'ils ont été reconnus à l'audience.

Un an de prison pour un acte répugnant, qui risque de souiller à tout jamais l'imagination d'un enfant, nous paraît une sanction insuffisante. Des protestations se sont élevées, nombreuses. On comprend l'émoi des pères et des mères de famille et l'on peut, à juste titre, s'étonner que l'enfance, dont les pouvoirs publics commencent enfin à s'occuper, n'ait pas reçu, par un verdict plus sévère, une protection à laquelle elle a droit.

NUITS A

en train de se manifester les sentiments de tendresse qu'ils éprouvaient l'un pour l'autre, lorsque la porte de leur chambre, « au nom de la loi », s'ouvrit.

Les perquisitions judiciaires ne sont pas à base de délicatesse, comme chacun sait.

Dérangés ainsi dans le plus simple appareil, Antoine Firmin et Clémence Benêt remirent sans résistance aux représentants de la force publique le portefeuille, avec son contenu intact. Les frais de voyage, d'Imphy à Nevers en taxi et de Nevers à Paris par le train, avaient seuls légèrement entamé le butin.

Butin que le mari prétendait être sa propriété. A dire le vrai, on apprit au cours de l'instruction que les trois quarts de la somme appartenaient à la mère de Clémence ; Joseph Benêt n'avait donc aucun titre à se plaindre de la soustraction de cette importante part, la vieille mère, demeurée à Imphy, n'ayant pas porté plainte.

Détenu dans le box, mêlé à la troupe quotidienne des chenapans que juge la correctionnelle, Antoine Firmin, solide gaillard de 30 ans, tranche par un aspect qui montre tout de suite qu'il n'est ni l'escroc, ni le souteneur, ni le clochard, ni la fripouille besogneuse et correcte, types divers d'une humanité qui, chaque jour, entre midi et six heures, défile à la cadence rapide du tourniquet de la justice.

Des yeux qui regardent bien en face, une carrure à la fois solide et reposée, des vêtements propres ; le président Rebrassier, avec l'expérience des hommes que donnent vingt ans, bientôt, de présidence de la correctionnelle, a vite fait de repérer un « cas » spécial.

C'est d'abord la question rituelle, cette sorte non pas d'amorce, mais de formalité par quoi, si la réponse est affirmative, s'opère en vitesse la liquidation du « rôle ».

— Vous reconnaissez le vol ?

— Rien du tout, mon président. Mon amie pourra vous le dire : elle m'avait supplié de l'emmener, parce qu'elle était trop malheureuse. Elle a pris dans l'armoire le portefeuille et me l'a confié. Jamais je n'ai eu l'intention de voler. J'ai voulu rendre service à ma maîtresse.

La confrontation de Clémence Benêt et d'Antoine Firmin suit immédiatement.

Clémence est un peu plus âgée que son amant. Petite femme, grasse, les joues empoivrées. On la sent moins intimidée que dévorée par la colère.

— Mon mari — s'écrie Clémence — s'est conduit comme un ignoble individu...

— Du calme ! interromp le président Rebrassier.

Il fait prêter serment à Mme Benêt qui, emportée par son courroux, avait oublié cette formalité préliminaire et essentielle.



Avant de s'envoler, Clémence avait pris dans l'armoire un portefeuille bien garni.

ANTOINE Firmin, marteleur aux aciéries d'Imphy, dans la Nièvre, était poursuivi devant la 10^e chambre correctionnelle pour vol sur la plainte de son camarade d'atelier, qui répond au nom placide de Joseph Benêt.

Le vol s'entourait de circonstances assez particulières : Benêt accusait Firmin de lui avoir enlevé son portefeuille qui contenait 16.000 francs et, avec le portefeuille, sa femme, prénommée Clémence.

Pour ce qui est de Clémence, Joseph Benêt ne se plaignait pas trop. Il aurait d'ailleurs eu mauvaise grâce à jouer les maris farouchement jaloux de leur trésor conjugal, car le marteleur nivernais, à travers les pittoresques débats du procès, s'est révélé pourvu d'un libéralisme assez rare.

Mais il n'en allait pas de même avec l'argent. Seize billets de mille sont un bien plus précieux que Clémence, et Joseph Benêt n'aurait jamais songé à porter plainte, si l'épouse avait filé avec son amant en laissant le portefeuille à la maison.

Mais voilà ! Tout d'un coup, le 1^{er} octobre 1935, jour du terme, le mari, rentrant de l'usine, avait trouvé la maison vide et l'armoire délestée du trésor caché sous une pile de draps.

La plainte déposée à la gendarmerie, on rechercha les fugitifs. Les recherches ne furent pas compliquées. Dans un hôtel de la rue Véron à Alfortville, où habitent les parents d'Antoine Firmin, le couple fut découvert.

En délicate posture, si l'on peut dire, puisque les amants étaient précisément

VOIX

Mais nous voulons dire autre chose, et c'est le point précis de nos observations.

Les deux petites filles qui furent « salies » dans cette ferme d'Auvergne y avaient été envoyées, pendant les vacances de 1935, par la Caisse des Ecoles du 2^e arrondissement de Paris.

Un procès a été intenté devant le tribunal civil de la Seine par les parents ; il sera plaidé dans quelques mois et il faudra le suivre, car la discussion en sera pleine d'intérêt et d'enseignement.

Une faute lourde a été commise par ceux qui avaient la responsabilité des enfants confiés à leur garde. Et il importe que la triste histoire du Puy-de-Dôme ne se reproduise plus.

C'est, en effet, tout le problème des colonies de vacances qui se pose. Dans quelles conditions les enfants sont-ils placés à la campagne ?

Le procès de Riom a apporté à cet égard d'inquiétantes précisions : sans doute y avait-il eu sur les accusés des renseignements de moralité favorables fournis par la mairie. Mais la surveillance avait été pratiquement nulle. Un inspecteur n'avait vu les fillettes qu'une fois et son contrôle avait été nul.

Les enfants couchaient dans un grenier, à côté d'un des fermiers.

Si une inspection sérieuse avait été faite, le scandale ne se serait pas produit.

Il appartiendra au tribunal civil d'apprécier les responsabilités administratives. Mais il est urgent d'empêcher qu'une œuvre aussi nécessaire que celle des colonies de vacances ne fasse de pauvres petits êtres des proies toutes désignées aux convoitises des satyres.

Un danger redoutable a été révélé à l'opinion par ce récent procès ; il ne faut négliger aucune mesure pour assurer la tranquillité des familles.

SECRETS

Un qui ne veut pas savoir

A la onzième Chambre du tribunal correctionnel de la Seine, la semaine dernière : audience de vacations. MM. les « financiers » et administrateurs de sociétés se reposent dans le Midi. On ne juge que racaille.

Un interdit de séjour, déjà six fois condamné, est à nouveau poursuivi. Il est reléguable.

Le président lui lit les articles de la loi de 1885 qui sont pour l'inculpé une terrible menace.

— Vous n'auriez pas dû revenir à Paris. Vous deviez le savoir. Et l'inculpé :

— Je ne tiens pas à le savoir.

La réponse, dans sa naïveté, désarma les juges. L'homme évita la relégation.

Célimène en appel

Mme Cécile Sorel vient de gagner, en première instance, le procès que lui avait intenté la doctoresse Asdery, à qui la doyenne des comédiennes refusait de payer des honoraires dus par contrat, à la suite d'une opération de chirurgie esthétique.

Une fois ravalée et d'ailleurs fort satisfaite du ravallement, Célimène ne veut plus payer. Elle a eu la chance d'ailleurs de tomber sur une doctoresse non seulement courtoise, mais réservée et peu audacieuse. Mme Asdery, dont le procès paraît imperdable en appel, a failli se laisser prendre à un piège assez grossier tendu par le défenseur de la comédienne, et ne pas introduire cette action en appel. Elle s'est heureusement ravisée à temps.

La mise en page de ce numéro est de Pierre LAGARRIGUE.

TROIS...

Elle lève la main. Sa déposition sera-t-elle dégagée de toute partialité ? On en peut douter ; mais elle a quelque raison, on en conviendra, de ne pas être impartiale.

Et c'est l'évocation des « soirées d'Imphy », aux livres intimités.

— Mon mari m'a obligé à coucher avec Firmin.

Une minute de stupeur dans la salle. Le président ne peut réprimer un « oh ! » où il y a plus d'étonnement que de blâme.

— Parfaitement ! reprend plus véhémentement Mme Benêt. Comme il allait souvent avec des ouvrières de l'usine, il a voulu que je lui serve de compensation (sic).

Le président Rebrassier est de plus en plus étonné. Sans doute, il a eu à juger les causes les plus variées, voire sensationnelles, de Joan Warner à M. Charles Maurras, mais il n'en est pas moins ébahi.

Clémence Benêt poursuit son récit.

— Un soir du mois de septembre 1935, mon mari est arrivé avec monsieur. Et il a dit : « Voilà Antoine, un camarade ; je vous laisse, faites ce que vous voulez ensemble... »

Antoine Firmin fait un signe d'approbation.

Et ce détail est donné, qui en dit suffisamment sur les intentions du mari : il n'y avait dans la chambre qu'un lit ; il était 8 heures du soir.

Or, que faire en un lit, à moins que l'on y couche ? Cette nuit-là, Antoine Firmin et Clémence Benêt ne profitèrent pas des encouragements du mari. Ils « causèrent ». Du moins, c'est ce qu'ils déclarent à l'audience, tous deux, très fermement. La « causerie » dura jusqu'à 5 heures du matin. Pendant ce temps, Joseph Benêt dormait d'un lourd sommeil d'ivrogne.

Quelques jours plus tard, Benêt ramena Antoine à la maison. Et, cette fois, il n'y avait pas à y couper.

CLÉMENCE. — Il exigea que nous couchions tous les trois ensemble.

A moins d'être un « grossier », comme dit Raimu, Antoine Firmin ne pouvait décliner l'invitation. Sous l'œil satisfait du mari, Clémence, cette nuit-là, devint sa maîtresse.

Et depuis lors, régulièrement, la liaison s'affirma, jusqu'au jour où, lasse d'un partage qu'elle trouvait épuisant, Mme Benêt souhaita de s'enfuir.

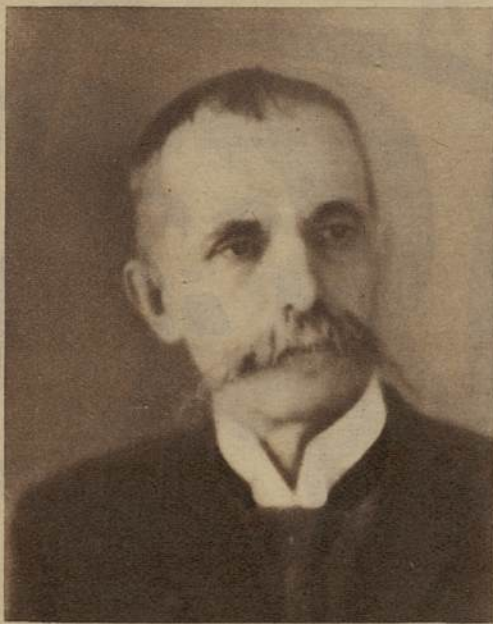
Jean MORIERES.

ADMINISTRATION - RÉDACTION - ABONNEMENTS

3, RUE DE GRENELLE - PARIS (VI^e)

1 an 60 fr. 3 mois 35 fr. FRANCE ET COLONIES. 65 fr. 35 fr. ÉTRANGER (TARIF A). 85 fr. 45 fr. ÉTRANGER (TARIF B). 100 fr. 55 fr.

Tous les règlements de comptes et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de « Détective ».



Fin psychologue, le président Rebrassier sut démêler la bonne foi de l'inculpé.

Que devenait dans tout cela le vol du portefeuille ? C'était Clémence Benêt qui avait décidé de le prendre. Auteur principal du délit, elle s'en tirait grâce à l'excuse du Code qui édicte qu'il n'y a pas de vol entre époux. Mais la même excuse ne s'étend pas à l'amant. Injustice des lois mal faites ! Antoine Firmin était inculpé de recel.

Lui, receleur, pour avoir simplement conservé en dépôt le portefeuille ? Au préjudice de qui ? Du mari ? Mais il avait tout fait pour provoquer le départ de sa femme, après lui avoir imposé ces nuits à trois dont elle s'était dégoutée. Au surplus, les 17.000 francs ne pouvaient être réclamés par le mari. Quant à lui, amant consciencieux de ses devoirs, il n'avait pas profité de l'argent.

M^r Jean Ravat défendit avec beaucoup de talent l'infortuné Firmin. Il ne réussit pas toutefois à le faire acquitter. Deux mois de prison avec sursis.

— Et tout ça pour ce s...aud ! conclut avec amertume Mme Benêt quand elle entendit le jugement qui condamnait Firmin, mais le lui rendait, le soir même.



Pour sa Santé ! Pour sa Ligne !

LA FEMME MODERNE

doit porter la

Nouvelle Gaine

Anatomic

Ses Avantages :

- Tissée en "Filés Lastex" garantis.
- Tricotée d'une seule pièce "en forme".
- Sans couture, sans baleine, sans laçage.
- Extensible en tous sens.
- Ne remonte pas, ne se déplace pas.
- Invisible sous la robe la plus légère.
- Permet tous les mouvements sans gêne.
- Maintient parfaitement les organes.
- Se nettoie, même à l'essence.
- Se lave, même à l'eau de javel.
- Se repasse sans aucune précaution.
- Reste élastique indéfiniment.
- Sa hauteur : 35 cm. Sur le corps : 40 cm.

Son Prix : 49 francs

Envoi franco France et Colonies contre mandat ou contre remboursement de 50 fr. (Indiquer votre tour de hanches exact sur le corps sans serrer. Maximum : 105 cms.)

EN VENTE :

BELLARD - L - THILLIEZ

SPECIALISTES

53, rue N.-D.-de-Lorette, PARIS-9^e

Madame !!
La trousse périodique
"Ekita"
Supprime le port des
serviettes hygiéniques
et l'emploi des
protège-dessous

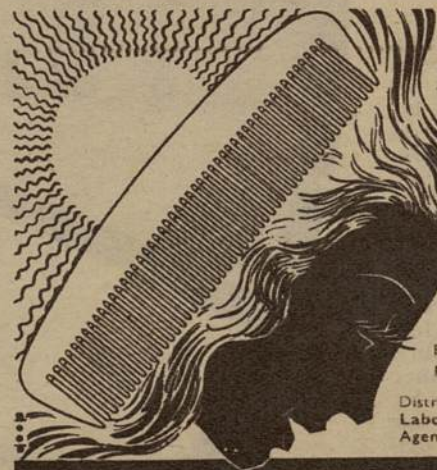
"EKITA"

78 AV. DE VERSAILLES
PARIS XVI^e ARR^e

MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau.
Facile et discret. (1 à 3 applications). Prostate.
Impuissance. Rétrécissement. Blennorrhagie. Filaments.
Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis.
Le Dr consulte et répond discrètement. Sent lui-même sans attendre.
INST. BIOLOGIQUE, 59, RUE BOURSALUT, PARIS-17^e

la Timidité
EST VAINCUE EN 8 JOURS
par un système inédit et radical, clairement exposé dans un très intéressant ouvrage illustré qui est envoyé sous pli fermé contre 1 fr. en timbres. Écrire au D^r V.D. FONDATION RENOYAN, 12, Rue de Crimée - Paris -



Le PEIGNE IRRADIANT DU DOCTEUR LECUR

(Brevet S. G. D. G.)

expose quelques instants à la lumière solaire ou artificielle emmagasine les rayons lumineux qu'il restitue immédiatement, et chaque fois, par la pointe de ses dents, en ondes bienfaisantes, dans le plus profond des cellules du cuir chevelu.

Vous pouvez contrôler vous-même les propriétés irradiantes de ce peigne breveté en vous livrant à l'expérience très simple indiquée sur notre notice accompagnant ce peigne.

Envoi GRATUIT de la Notice explicative. — Le peigne Fco contre mandat ou timbres. Fr. 18. » contre remboursement. Fr. 20. »

Distributeur pour le monde entier : Laboratoire C. M. P., 189, rue du Temple, PARIS (3^e) Agents demandés dans tous pays.

LE PEIGNE QUI CAPTE LE SOLEIL

AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse du cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclaircissez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis.

Remède WOODS, 10, Archer-Street (219-TAH) Londres W1

240 fr. le mille adress. à la main. List. four. Répond. gratis à dem. rens. Offre sér. Etabl. NATAN, Boîte 55, Paris (8^e).

CONCOURS 1936

Secrétaire près les Commissariats de

POLICE à PARIS

Pas de diplôme exigé. Age 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Écrire : Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7^e

Pâques Terroris

De notre envoyé spécial.

QUELQUE part, en Bretagne. Il peut être dix heures du soir. De temps à autre, tinte l'horloge assourdie d'une lointaine paroisse. Le ciel a des rougeoiements au-dessus des collines. Intermittences de petite pluie glaciale et de vent. Cependant, voilà plus de deux heures que je marche, les chevilles dans la boue, avec mon silencieux compagnon. A peine avons-nous échangé vingt paroles, extrêmement banales d'ailleurs. Moi, j'ai parlé du temps; lui de son métier : un bon métier. C'est un gars du bâtiment. Fanchec — tout le monde l'appelle familièrement ainsi — n'a jamais franchi les limites de sa paroisse et n'a jamais ouvert un livre. Le français ? Il ne veut pas le connaître. Je lui demande : « Toi qui es une forte tête, à quoi crois-tu ? »

Dans l'ombre, il rigole doucement, fait un geste évasif.

— Je crois que les pies sont blanches et noires. Le ciel aussi est blanc et noir quand

feux. Sa silhouette toute noire se détache sur la vallée. Il s'arrête, il agite son bâton.

— Hé, ho !

— Hé, ho ! répond Fanchec.

Alors tous deux crient à s'époumonner :

— *Neventi vat !* (Bonne nouvelle !)

— Bonne nouvelle ! répète l'écho.

« Bonne nouvelle » de Brest à Nantes et de Quimper à Vannes, sur les collines et sur la plaine, de la terre à la mer : l'anniversaire de Pâques a été célébré par les séparatistes.

Quatre attentats dans la nuit de dimanche à lundi, aux préfectures de Nantes, de Quimper, de Saint-Brieuc et de Rennes.

Un autre cri, lointain : Bretagne libre !

Bretagne libre ! Fanchec agite ses bras, frappe dans ses mains, donne tous les signes extérieurs de jubilation. Mais son naturel finistérien reprend le dessus. De nouveau, visage et poing fermés, et, quand il se tourne vers moi, c'est d'une voix rude et impérieuse qu'il me lance :

— Toi, de Paris, va-t'en ; va-t'en !

Un instant plus tard, je l'avais perdu de vue.

D'une auto, un journal a été jeté, que l'on passe de mains en mains ; c'est « Breiz Atao » organe des séparatistes.

il fait mauvais temps. Blanc et noir sont les couleurs du drapeau breton. *Gwenn ha du*, tout cela. (Pause.) Le bon Dieu... existe p't'être bien... p't'être non. (Pause.) Je crois encore (il frappe le sol du pied) que mes père et mère et leurs parents sont morts et là-dessous. Et enfin je crois que voilà de la bonne terre bretonne.

Il se baisse, prend un peu d'humus et l'écrase entre ses doigts.

En somme, Fanchec ne croit qu'à une chose : la terre bretonne. Nous grimpons maintenant un *ménez* fleuri de genêts en bas, tondus au sommet, comme toutes les collines de ce pays. Bientôt, nous avons la vallée au-dessous de nous, noyée d'ombre. Fanchec s'arrête et dit calmement :

— *Mad éo !* (C'est bon, ça va.)

Sans hâte il jette à terre les branchages et le bois mort qu'il portait à dos depuis son départ de la maison. Il en fait un bûcher. Le vent qui souffle sur la colline rase rend difficile toute tentative pour y mettre le feu. Pourtant, Fanchec y réussit, avec son briquet. Bientôt la flamme brille et s'élance vers le ciel. De loin, on doit se demander quel étrange incendie s'est allumé sur le *ménez*. Un vol de corneilles se disperse, effarouché. Fanchec rit silencieusement puis redevient grave. Il guette. Un quart d'heure se passe. Brusquement, une lumière tremblote et grandit à l'ouest. Une autre au nord. Celle du sud se fait attendre et n'apparaît que lorsque notre feu s'ameuise et se consume. Nous restons là un long moment. Puis les feux expirent.

Toujours ce rire froid de Fanchec, ce rire bien cornouaillais ! Mais un bruit se fait entendre, quelqu'un grimpe la colline.

Avons-nous été suivis ?

Non. Le gars qui vient à notre rencontre est un ami. Lui aussi est venu en pèlerinage sur la colline, attiré sans doute par les

Goulven Mazéas s'éleva contre l'acte terroriste au sein du « Breiz Atao ».

(Reportage photographique « DÉTECTIVE J.-G. SERUZIER.)

L'arrestation de J.-B. Renaud fit grand bruit à Nantes où le parti séparatiste tenait ses réunions clandestines dans un atelier de peintre.



M. Crochet, greffier à Nantes, découvrit le premier la bombe des sinn-feiners...



La niche de l'Hôtel de Ville de Rennes est restée vide depuis l'attentat commis le 6 août 1932.



Ce fut à la Préfecture de Rennes qu'on s'aperçut pour la première fois du « passage » de Gwenn-Ha-Du.



...et Mme Philippe donna l'éveil à Saint-Brieuc.



Naissance du séparatisme breton

C'est une histoire irlandaise et elle date déjà puisqu'elle remonte au lundi de Pâques 1916. *Black Monday*. Ce jour-là, les Dublinois avaient sacrifié à leurs devoirs et à leurs chères habitudes, en toute tranquillité. Ils avaient prié saint Patrick, patron d'Erin, le matin ; à midi, joué aux courses ; le soir, musé dans les jardins publics. Et brusquement l'événement se produisit : un jeune homme se présente au garde anglais de l'Hôtel de Ville, le salue poliment et l'abat à ses pieds d'une balle dans la tête.

A ce signal, une bombe explose dans chaque bâtiment public. Des jeunes gens vêtus d'un uniforme réséda — *irish republican army* — font irruption dans les banques et dans les arsenaux, revolver au poing. Une affiche est collée sur tous les murs : proclamation de la République irlandaise.

Alors commence la « lutte pour l'indépen-

tes en BRETAGNE

...dance, la guerre civile — les assassinats, les dénonciations, les vengeances — l'infé-
nal bombardement de l'Hôtel des Postes —
« Ypres sur la Liffey », comme disent ceux
qui reviennent du front de guerre conti-
nental où se jouent d'autres destinées.

Cette révolte fut d'abord matée ; périrent
ses chefs : Patrick Pearse, James Conolly
et le maire de Cork, Terence Mac Swinney,
qui se laissa mourir de faim, à l'irlandaise.
Mais, en fin de compte, la révolution s'ins-
talla et triompha. Aujourd'hui, l'Irlande est
libre en fait.

Or, dans un autre pays, des hommes
n'avaient pas tardé à tressaillir aux échos de
cette lutte. En Bretagne, en 1919, à Rennes
— capitale — un parti séparatiste se forme,
dirigé bien entendu contre la France. En
même temps se dessine un mouvement pan-
celtique qui proclame : « Bretons, Gallois et
Irlandais n'ont rien de commun avec les
peuples anglo-saxons ou latins qui les « op-
priment » depuis des siècles. Ils forment un
monde à part, le monde gaélique. Frères de
race, unissez-vous ! »

Tel est le point de départ qu'il n'était pas
inutile de rappeler. Il aboutit à la liberté de
l'Irlande, et... aux attentats bretons signés
du mystérieux *Gwenn-Ha-Du* (août 1932 :
destruction du monument de l'Union, à Ren-
nes ; novembre 1932 : Ingrandes, destruc-
tion des rails avant le passage du président
Herriot ; enfin attentats contre les préféc-
tures). Pâques 1936. Vingt ans jour pour
jour après les Pâques irlandaises : il faut
voir en cela plus qu'un symbole.

C'est cet événement et ce symbole que Fan-
chec fêta, à sa manière, là-haut, sur le
ménéz, en allumant un feu de joie et en pro-
clamant la « Bonne Nouvelle »

Un clan séparatiste

Dans cette petite ville du centre où nous
descendîmes, rien ne pouvait laisser suppo-
ser une activité séparatiste. A quoi bon la
nommer ? Elle ressemble à toutes les autres
villes d'Armor, mal pavée, peu bruyante,
centrée autour de son église — qui est ad-
mirable — et de sa fontaine que la renom-

mécano en salopette, d'une paysanne en
coiffe, d'un artiste et d'un professeur. Les
« Kenavo » (bonjour) sont distants, presque
froids et cependant on sent qu'une amitié
profonde réunit les êtres voués à servir la
même cause. Nul n'arrivera en retard à la
réunion locale — et secrète — du « Breiz
Atao », parti national de toutes les Breta-
gnes.

Ce qui frappe, c'est d'abord la conscience
qu'ont ces gens de ce qu'ils doivent à leur
parti. Ils sacrifient à une réunion — fixée
par un mot d'ordre colporté de l'un à l'autre
— toutes leurs obligations, toutes leurs
affaires. Le « mouvement » possède un
poète qui a écrit ces vers que je traduis du
dialecte cornouaillais.

REUNION SEPARATISTE

*Le poulet dore la table des dimanches,
Les jeunes gens iraient bien au plaisir,
[mais...]*

CE SOIR, AUPRÈS DU PONT
A DIX HEURES MOINS VINGT
Le porche du cinéma tremble de mille feux,
Deux fillettes, près du guichet,
Voudraient qu'on les invite — mais
CE SOIR AUPRÈS DU PONT
A DIX HEURES MOINS VINGT...

La réunion porte à l'ordre du jour : en-
seignement et défense de la langue. Chacun
parle à son tour, sans hâte, avec une éton-
nante précision. Il s'agit de trouver un plan
de lutte contre l'ennemi — la langue fran-
çaise. Divers moyens sont envisagés : li-
vres, journaux illustrés en breton pour les
enfants, etc. Une action est décidée contre
les instituteurs qui ne veulent pas apprendre
le breton à leurs élèves. On s'arrangera pour
leur rendre la vie impossible. Pareille-
ment pour l'histoire de Bretagne. Puis l'on
compulse des chiffres, des adresses et cha-
cun, à une unité près — les voilà bien, les
syndics de maison ! — expose les idées fa-
vorables ou adverses de ses voisins. L'un
dénonce, toujours calmement :

— Mon frère Guillaume a appris le fran-
çais à son dernier-né.

— Ne fréquente plus ton frère.

L'autre :

— Ma femme veut m'empêcher d'aller aux
réunions.

— Quitte-la.

Le chef de section tranche :

— Nous n'avons plus le droit d'être indig-
ents. Qui n'est pas avec nous est contre
nous.

— Quels sont nos ennemis ?

— La France, l'école française, le repré-
sentant du gouvernement français, le hors-
venu.

La discussion prend fin. Une jeune fille se
lève et le président annonce :

— Nous allons maintenant fêter Pâques.

Le silence se fait religieux. La jeune fille
chante des complaintes de l'insurrection
d'Erin.

Puis tout le monde se lève. Un hymne
s'élève, profond, irrésistible :

*O Bretagne, mon pays, mon pays bien aimé,
Tant que la mer l'enlourera et le bercera,
Sois libre, ô mon pays !*

Poignées de mains, départs. Dans la rue,
personne ne se connaît plus.

— Et Gwenn-Ha-Du ?

Mon mécano sourit, finaud ; le gars se
met tout de suite à parler d'autre chose, il
me demande en quelle ville je vais me ren-
dre et me dit finalement adieu après quel-
ques mots de politesse.

Dehors, un gendarme prend le frais en
tirant sur sa bouffarde, à deux pas de la
maison où, tout à l'heure, un séparatiste
vantait les méthodes du Sinn-Fein.



Tels sont ces hommes, tels ils se réunis-
sent. Aucune jalousie, aucun souci de pré-
séance. Aucune querelle. Un jour, une femme
faillit semer le désordre dans une section
du Trégor. Il faut être Breton pour imagi-
ner ce qui suit : le chef de la section vint
trouver la jeune fille et lui dit : « Yann et
Fransez t'aiment tous deux. Si tu en aimes
un, choisis-le ; si tu n'en aimes aucun,
avoue-le ; si tu les aimes tous deux, va-t-en. »
Elle en choisit un. L'autre fut parrain de son
premier fils.

Le führer du séparatisme breton

Le parti national breton est né d'une idée,
d'un exemple et d'un homme, Francis De-
bauvais. A treize ans, Debauvais était cali-
cot chez un mercier de Rennes, lorsqu'il lui
tomba sous les yeux, un jour, par hasard,
une histoire de Bretagne. Un mois plus tard,
il fondait Breiz Atao (Bretagne toujours)
dont il est resté depuis le chef incontesté.

Curieux homme. Vêtu en été comme en
hiver d'une gabardine usée, au revers de
laquelle brillent l'anneau celtique et la croix
gammée gaélique, insigne du Parti national
breton, très pâle, un visage anxieux, des
yeux de fièvre, une voix ardente qui trouble
l'auditeur et sait remuer les foules. Pour le
courage de l'homme, un exemple entre
mille : en 1928, Debauvais organise un mee-
ting à Pontcoblant (Côtes-du-Nord). C'est un
samedi soir et veille d'élections. La salle est

envahie par une foule furieuse, parmi la-
quelle trois gaillards qui déchargent leurs
revolvers en une joyeuse fantasia. Debauvais
se retrouve sur le pavé de la rue. Il entre
au bistrot d'en face, grimpe sur une table
et recommence à pérorer. Cette fois, on se
fâche, on l'empoigne et on le jette dans le
canal. Il s'en tire et, cinq minutes plus tard,
couvert de sang et de boue, reprend son dis-
cours, debout, sur une charrette de foin.

Je suis en face de Debauvais, dans le
siège du Breiz Atao, à Rennes. Ce diable
d'homme parle, parle sans arrêt, avec une
flamme extraordinaire. Pour finir, je lui
demande : « En somme, qu'est le mouve-
ment séparatiste ? » Il répond spontanée-
ment : « C'est ma vie. » Autour de nous,
un état-major silencieux de quatre lieute-
nants

— Et Gwenn-Ha-Du, Debauvais ?

Il se lève et, réticent :

— Je l'ignore.

Debauvais me reconduit poliment en ci-
tant des chiffres : à ce jour, deux cents
communes bretonnes exigent l'enseigne-
ment du breton à l'école. Cela seul l'inté-
resse. Il ne fabrique, ni ne lance, de bom-
bes. Après tout, c'est peut-être vrai.

Tour de Bretagne

Et cependant Gwenn-Ha-Du existe. Il a
écrit des lettres adressées au ministre de
l'Education nationale, aux journaux ; toutes
ces lettres, dactylographiées, postées rue du
Louvre, à Paris. Il a reconnu avoir commis
des attentats. Il a même, dans ses missives,
reconnu que les bombes étaient de sa fabri-
cation. Singulier chimiste : juste assez de
poudre pour jeter en bas le mouvement de
l'Union — moralement très louable, esthé-
tiquement douteux — sans endommager la
façade de l'Hôtel de Ville. Juste assez de
phosphore pour ne pas brûler les préféc-
tures qui eussent flambé comme des torches.

Désormais, je n'ai plus qu'une pensée :
retrouver Gwenn-Ha-Du. Dussé-je faire le
tour de Bretagne en autant d'étapes qu'il
faudra.

Où se cache-t-il ?

Nous voici à Saint-Brieuc. Mais, Saint-
Brieuc ne connaît pas le lanceur de bombes.

— Ici, monsieur, vous ne trouverez que
des savants, des idéologues.

C'est à Saint-Brieuc, effectivement, que
l'on peut rencontrer François Vallée.
« saint François Vallée », comme l'appel-
lent gentiment les séparatistes.

Arrivé vertement à l'âge de soixante-
quinze ans, François Vallée a passé toute
sa vie à faire la langue bretonne. Elle exis-
tait avant lui, certes. Mais, le progrès aidant,
bien des mots étaient devenus caducs ;
d'autres manquaient au vocabulaire. Com-
ment dire : locomotive, en breton ? Le peu-
ple allait prendre le mot français, grands
dieux ! François Vallée invente de toutes
pièces : *cheval de fer*. Le mot, grâce à une
habile propagande, a un gros succès et vous
n'en entendrez pas d'autre dans la bouche
des gosses qui raclent leurs sabots sur les
routes de Cornouaille ou de Trégor.

Mais François Vallée n'est pas Gwenn-
Ha-Du.

Un personnage hoffmanesque : Meven

Le journal « Breiz
Atao » reproduit
une affiche irlan-
daise exhortant à
l'insurrection.

Mordiern, hante également Saint-Brieuc. Ab-
solutement détaché de ce monde, Mordiern
gîte dans une bicoque battue par les flots,
aux portes de la ville. Ce solitaire a écrit
en breton une *Histoire du Monde*. Il n'est
pas Gwenn-Ha-Du, non !

A Guingamp, le sage Mazéas — ex-candi-
dat autonomiste — croit que les séparatistes
trionpheront par les écrits, non par les
bombes. Il réprouve Gwenn-Ha-Du.

L'énigmatique personnage qui se cache
sous les couleurs du drapeau breton sera-
t-il insaisissable ?

Partout le mutisme, et pourtant les gens
des villes et des campagnes en savent ma-
nifestement plus long qu'ils ne le préten-
dent.

Tour de Bretagne... En rase campagne,
une auto passe, jette un journal dans un
fossé qui semble vide. Mais quelqu'un se
lève des herbes et emporte la feuille. C'est
Breiz Atao.

Dans un hôtel, à Saint-Brieuc, un jeune
homme vient à moi, me présente, d'un geste,
la bague-insigne du parti et, à brûle-pour-
point : « C'est vous, le journaliste de
Paris ? » Il disparaît avant même que j'aie
pu lui répondre.

Je ne veux rien dramatiser, mais j'ai l'im-
pression que quelqu'un suit mon passage
dans toutes les villes. D'où est venue l'indis-
crétion ? Cela devient un jeu. A Guingamp,
un autre gaillard m'interpelle : « Breiz Dis-
hual ! » (Bretagne libre !) et se perd dans
la foule.

A l'arrivée à Nantes, première surprise :
on annonce l'arrestation de Jean-Baptiste
Renaud, membre de Gwenn-Ha-Du.

L'activité séparatiste de J.-B. Renaud
était surtout connue dans les milieux artis-
tiques que le jeune homme fréquentait. Les
« Beaux-Arts » de Nantes sont un foyer de
nationalistes bretons et c'est d'eux que sont
sortis, entre autres, les « Sept Frères », asso-
ciation de culture de rénovation gaélique.

Renaud, chez qui une perquisition avait
été faite, possédait un plan de la préfecture,
avec des schémas indiquant, si j'ose dire,
l'art et la manière d'y mettre le feu. Cette
perquisition décisive le conduisit à la pri-
son.

Donc, Nantes — le « Midi de la Bre-
tagne » — et nulle expression n'est plus
juste pour qualifier cette belle ville, accueil-
lante, ouverte et volontiers gouailleuse.
Nantes se réjouit de n'avoir pas subi le sort
commun de Saint-Brieuc, Quimper et Ren-
nes. On tient son autonomiste ! Un garçon
du reste bien gentil et que son premier
jour de captivité ne semble point trop affli-
ger. Et, du coup, la ville respire.

Nantes bourdonnait donc de cette nou-
velle, lorsque j'y arrivai. Mais une lettre
m'avait devancé, à mon nom, avec la sus-
cription personnelle. Et voilà une deuxième
surprise. J'ouvre cette lettre. Elle est signée :
Gwenn-Ha-Du.

(A suivre.) Morvan LEBESQUE.

La semaine prochaine :
**LA VÉRITÉ SUR
GWENN-HA-DU**

Sur un « ménéz »
tel que celui-ci, Fan-
chec alluma un feu
de joie pour célébrer
le « geste de Pâques ».

mée veut miraculeuse. Touristes, vous la
connaissiez tous. L'Hôtel des Voyageurs y
expose sa terrasse et ses panonceaux de
l'A. C. F. à côté du Café du Commerce où
un vieux retraité sirote l'eau-de-vie de ci-
dre du pays. Les femmes en coiffe se chu-
chotent des histoires au seuil de la maison,
Paix et silence.

Mais dès que je pose certaine question
à un mécano que je connais bien, le gars
tressaille, ébauche un geste de fuite et finit
par exiger « des garanties ». Je lui en
donne, connaissant tous les chefs du Breiz
Atao. Alors, c'est entendu : à ce soir, chez X.

A l'heure convenue, la maison s'emplit
peu à peu. Il vient une centaine de person-
nes de tous âges et de toutes conditions. Un
homme vêtu à la dernière mode de Paris —
cela dit pour ceux qui croient que les sépa-
ratistes armoricains portent obligatoirement
le chapeau à guides et le gilet de ve-
lours — entre le premier, suivi de mon

LE RING ÉLECTORAL



Marseille
(de notre correspondant particulier).

Il n'y avait évidemment pas grand mérite à prévoir que la lutte électorale dans la troisième circonscription de Marseille serait orageuse et probablement sanglante. On a commencé par s'invectiver de tribune à tribune, de bar à bistrot, de journal de « droite » à journal de « gauche », puis on a arraché les banderoles, lacéré les affiches et enfin, à bout d'arguments, on a sorti le revolver.

D'ordinaire, les adversaires électoraux échangent, ici, des fusillades qui, par leur vacarme, rappellent les inoffensives « pétardières » en usage dans la haute Provence. Par contre, on n'a tiré ces jours-ci qu'une seule balle, mais l'homme qui en fut atteint en est mort. C'était un agent de police, le malheureux Costola. Et, maintenant, grisées par ce sang, les foules partisans s'invectivent avec une violence accrue jusqu'au paroxysme.

— C'est vous qui nous l'avez tué, salauds ! clament les uns.

— Il était des nôtres, assassins ! riposte l'autre clan.

À la vérité, il est aussi difficile de faire la lumière sur un drame électoral que sur un « règlement de comptes » du milieu. Au reste, instruite par l'expérience, la police feint de se donner beaucoup de mal pour éclaircir ce genre d'affaires, en même temps qu'elle s'obstine à ne rien vouloir découvrir. (Elle ne se soucie pas, en effet, d'être accusée de travailler pour tel ou tel clan.) Aussi bien, les communiqués qu'elle publie sont-ils prudemment favorables à toutes les versions : « Le mystère reste entier. L'enquête continue... »

Ainsi, la polémique qui divise actuellement la 3^e circonscription peut se jeter à belles dents sur le cadavre tombé entre les deux clans. On se le dispute avec colère, avec un acharnement qui tient moins aux mœurs marseillaises qu'au tempérament des deux leaders : Ferri-Pisani et Simon Sabiani, tous deux enfants déchainés de l'ardente Corse, compatriotes opposés depuis des années par une haine farouche qui ne connaît point de répit. Dès lors, les deux candidats s'accusent mutuellement du meurtre du malheureux agent de police ; et les murs de Marseille fleurissent d'affiches qui paraissent symboliquement maculées de sang...

Voici, par exemple, ce que proclame M. Ferri-Pisani, dans un placard mural qui eut l'avantage de sortir trente minutes avant celui de son adversaire :

Sabiani sur les cadavres.

Sabiani, candidat aux abois, ne perd pas de temps. Du cadavre à peine froid de mon ami Charles Costola, il se fait un marchepied électoral. Il accuse parce qu'il se sent accusé. Le simple bon sens, la simple raison disent d'ouïe vient le coup. Depuis l'ouverture de la campagne électorale, Sabiani provoque au meurtre. Lisez son journal : c'est un appel continu à l'assassinat. Pegazzano est blessé par balles. Mes calicots sont lacérés ; mes militants sont sauvagement frappés, même dans les cortèges funèbres. Mes auditeurs au boulevard de Paris sont criblés de tuiles lancées par des énergumènes perchés sur les toits...

Charles Costola est assassiné. Pourquoi ? Parce qu'il venait me voir tard dans la nuit. Ses démarches l'ont rendu suspect aux sabianistes. Costola que j'ai transporté mourant à l'Hôtel-Dieu avait compris.

Devant témoins, sur la table d'opération, il m'a demandé de veiller sur sa femme et sur ses deux enfants. Il l'a fait parce qu'il se savait victime de la vengeance sabianiste.

Et pendant que je pleure un ami perdu, Sabiani ignominieusement exploite l'affaire. Sur le cadavre de ses victimes, on ne lui permettra plus de se hisser au pouvoir. C'est vers la potence qu'il tend le cou...

Bien entendu, la riposte n'est pas restée au marbre de l'imprimerie. Elle se lit tout à côté de l'affiche de M. Ferri-Pisani, à qui M. Sabiani répond en ces termes :

Inconscience et cynisme.

Ferri-Pisani, instigateur de l'assassinat de Costola, accablé par toutes les preuves, veut donner le change par une affiche où l'inconscience le dispute au cynisme.

L'assassinat du regrettable Costola s'est accompli sous ses yeux, à l'intérieur du bar Celona. Il a été précédé d'une agression au cours de laquelle la victime fut assailli par les gardes du corps de Ferri-Pisani et frappé sauvagement, à la face, de plusieurs coups de crosse de revolver.

Ferri-Pisani assista à cette scène, sans intervenir. Le malheureux Costola devait être ache-

Les permanences des candidats marseillais sont des foyers de haines irréductibles et, parfois, meurtrières.



L'agent de police Charles Costola, victime de la lutte électorale, fut tué au moment où il se préparait à sortir du bar Celona.



Le meurtre de Costola a provoqué une recrudescence de violence sur le ring électoral.

vé par une balle tirée à bout portant, dans le dos, en présence de Ferri-Pisani.

Nous posons à M. le préfet, à M. le procureur de la République, à la police, les questions suivantes :

1^o Ferri-Pisani se trouvait-il dans le bar Celona, au moment où Costola pénétra dans cet établissement ?

2^o Qui ou non, les gardes du corps de Ferri-Pisani ont-ils, en sa présence, assommé l'infortuné gardien de la paix ?

3^o Quels sont les mercenaires de Ferri-Pisani qui ont accompli cette horrible besogne ?

4^o À qui appartenait les trois voitures automobiles stationnant devant le bar pendant l'attentat ?

5^o L'auteur du coup de feu ne faisait-il pas partie de la même bande qui avait, quelques minutes auparavant, assommé Costola.

6^o Comment et pourquoi ces mêmes individus, connus du gérant de l'établissement et surtout de Ferri-Pisani, ont-ils pu s'éloigner sans être inquiétés ?

7^o Qu'attend-on pour mettre cette malheureuse affaire au clair et arrêter les coupables, surtout si ce sont des amis de Sabiani ?

Signé : Le Comité Central,
SIMON SABIANI.

La police, comme nous l'avons dit, s'en tient pour le moment et pour longtemps encore — au moins jusqu'à la fin des élections — à un procès-verbal qui tient en dix lignes. Mais quiconque fait cent mètres dans la rue en apprend plus long. Et s'il est difficile d'obtenir des certitudes, il est néanmoins assez aisé de se faire une opinion.

Le gardien de la paix Joseph Costola, âgé de 37 ans, marié et père de deux enfants, un garçon de 5 ans et une fillette de 9 ans, appartenait depuis 12 ans à la police.

Originaire d'Ajaccio, il s'intéressait à la lutte électorale dans la 3^e circonscription, comme beaucoup de ses compatriotes, non pas qu'il eût un penchant remarquable pour la politique, mais parce qu'il n'y a pas un Corse sur mille, à Marseille, qui ne soit entraîné à prendre position pour ou contre Sabiani, pour ou contre Ferri-Pisani.

L'agent Costola venait d'être malade durant trois mois et il n'avait repris son service que depuis deux jours.

Ce soir-là, étant « de campo », il sortait du comité central Simon Sabiani, situé place Saint-Lazare, juste en face du bar Celona, qui fut longtemps le siège du comité de Sabiani

et qui abrite aujourd'hui le comité Ferri-Pisani.

Costola venait d'entretenir Sabiani de son dépit d'avoir été mis à la demi-solde pendant sa maladie et lui avait demandé, paraît-il, le service d'intervenir pour modifier cet état de choses.

Sortant de là, ce qui ne pouvait manquer d'être vu d'en face, il alla boire un verre au bar Celona, de l'autre côté de la rue.

Que se passa-t-il ? Comment éclata la querelle ? Qui pourrait jamais le dire et qui l'oserait ? L'autopsie a établi que l'agent Costola a reçu en plein visage de nombreux coups de poing et de crosse de revolver. Assommé, mais encore vivant, il risquait de dénoncer les auteurs de cette sauvage agression.

Alors une main anonyme, armée d'un revolver, se glissa sous sa veste et fit feu dans le dos, à bout portant.

M. Vidal, chef des gardiens de la paix se rendit, aussitôt avisé, au chevet du malheureux.

— Qui vous a fait cela ?

— Je ne sais pas, râla l'agent... Je le reconnaitrai, mais je ne sais pas son nom...

Hélas ! le malheureux Costola ne devait pas avoir la satisfaction de désigner son meurtrier à la justice. À peine froid, on se battait autour de son cadavre, on se battait derrière son corbillard et son nom s'étale sur toutes les affiches couleur de sang, à côté des insultes.

Deux clans jurèrent qu'ils vengeraient la mort du malheureux agent de police. Et, dimanche matin, les frères de Costola sont arrivés d'Ajaccio par le *Pascal Paoli*, pour connaître les coupables, dit-on, et les châtier selon l'implacable loi du talion.

En vain, gardes mobiles et agents forment depuis le début de cette campagne électorale des cordons protecteurs autour des deux candidats, qui tiennent tous les soirs des réunions dans des bars trop voisins.

Cette mobilisation n'évite que les chocs entre les masses de partisans à la sortie des réunions, mais elle n'empêche pas les escarmouches meurtrières, dans le genre de celle où succomba l'agent Costola, agressions auxquelles se prête si bien le *no man's land* de Saint-Lazare, avec ses ruelles mal éclairées, ses bars discrets et ses carrefours obscurs.

Combien je préfère, à ce tragique état d'alerte, le cynisme de ce « maquignon » jovial qui me déclarait l'autre jour :

— Tout ce qu'on veut, mais pas ça ! La mort d'un homme, vous vous rendez compte ! Moi je rançonne, j'y mets pas toujours les formes c'est entendu, mais aussi le « travail » devient dur ! Il y a que le pognon qui m'intéresse, et je sais en profiter, car j'aime la vie ! Mais je fais pas de mal !

Et le drôle me fit admirer sa garde-robe, trophée incomparable. Il y a là une bonne vingtaine de complets qui ont tous la même origine : l'argent arraché aux candidats. L'histoire des élections cantonales, législatives ou municipales de ces quatre dernières années est dans cette armoire. Car ce « gangster », comme il aime à s'appeler lui-même, pousse la reconnaissance jusqu'à donner un nom à chacun de ces costumes : le nom du candidat bienfaiteur.

C'est aussi immoral que la politique à coups de revolver... Mais ça fait moins de bruit ! Et moins de mal !

Jean CASTELLANO.

TONIQUE — RECONSTITUANT

BYRRRH

VIN NATUREL

ACCORDÉONS — Instruments de musique !



Vente directe
du fabricant
aux particuliers
— franco de douane —
Plus de
1 million de clients.

Demandez de suite notre
catalogue français gratuit.

MEINEL & HEROLD, Markhausen 509 (Tch.-Slov.)
Affranchir lettres 1.50, cartes-post. 0.90

GYRALDOSE



Soins intimes
Antiseptise et parfume
Tue les germes microbiens

La boîte (poudre ou comprimés) : 10 fr.

Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris.
Renseignements gratuits. Écrire Service DE. 629

VIENT DE PARAÎTRE

LA VIE SEXUELLE

Précis d'initiation

« Pour la vérité, contre
l'ignorance, pour la santé
et le bonheur intime des
individus. »

Envoi à domicile en paquet clos
contre remboursement... 12 Frs

LIBRAIRIE CRITIQUE
25, Rue de Vanves - PARIS-14°

VOYANTES

VOYANTE RENÉE. Tarots, cristal, main, astro-
logie, transmission de pensée. Secrets
de magie. 32, Rue Duret (16°). Métro Obligado. 3° à
droite (Tél. Passy 20-16) de 1 à 7 h. Correspondance,
date nais. 20 fr. 50

Mme SAINT-ARMEL voyante diplômée tra-
vaux occultes, tarots,
horoscopes, Reg. 17, r. Duphot, Paris (Madeleine) Cor. 15fr

BORD DE LA MARNE
JOLI SITE
Commune de Chessy, 30 km. de Paris

BEAU TERRAIN A BATIR 770 M²
Eau — Electricité — Gaz prochainement

Ecrire : **M. CHANGEUR**
23, rue Lamblardie, Paris XII^e

Pour la Publicité :

Mme H. DELLONG
1, rue Lord-Byron Balzac 12.00

HYGIÈNE ET SANTÉ

LE BAIN INTESTINAL

Régulateur des fonctions digestives
et rééducateur de l'intestin

Les remarquables résultats observés dans l'appli-
cation de la nouvelle méthode dite du bain intes-
tinal, dans tous les cas de constipation, permettent
au monde médical d'affirmer qu'à l'heure actuelle
il n'existe pas de méthode plus rationnelle, plus
sûre et plus simple d'arriver à la guérison complète.

L'action rééducatrice qu'exerce l'Entero-Cure (bain
intestinal) sur l'intestin est simple, naturelle, méca-
nique et rapide.

Toutes les observations faites à ce sujet sont for-
melles : le bain intestinal a raison en peu de temps
des constipations les plus opiniâtres. Et, quand on
songe que ce résultat est obtenu sans le secours
d'aucune drogue, il est permis d'affirmer que le bain
intestinal est actuellement une grande découverte de
la médecine moderne.

A l'actif du bain intestinal, outre sa puissance de
rééducation intestinale, nous devons lui reconnaître
un pouvoir de désintoxication intense de l'organisme.
Quel merveilleux moyen de lutte contre l'autointoxi-
cation est mis là à votre disposition. Comment lutter
contre la maladie si le malade lui-même collabore
avec son ennemi acharné à sa perte ? C'est pour-
tant ce qui se produit lorsque les déchets de la
digestion stagnent dans le colon et sont expulsés
avec retard.

Il n'est plus besoin d'activer cette expulsion par
ces drogues (purgatifs ou laxatifs) dont l'action dis-
solvante active le phénomène d'autointoxication. Inu-
tile de recourir aux lavements pratiqués au bœuf,
à la poire ou à l'irrigateur, qui sont inefficaces puis-
qu'insuffisants à dégager le colon en entier. Voici
l'intérêt de la méthode du bain intestinal qui, par
l'emploi d'un appareil très simple, peu coûteux, dont
l'emploi, extrêmement aisé, ne nécessite aucune aide,
permet l'irrigation complète du colon jusqu'à sa jonc-
tion avec l'intestin grêle.

Entrons-nous avec le bain intestinal dans ce que
nous pourrions qualifier une ère nouvelle de la mé-
decine, « la médecine pratique, à la portée de tous »,
puisque pour obtenir un résultat certain le seul re-
mède proposé c'est l'eau judicieusement employée ?

Que le centre d'Entero-Cure, 9, faubourg St-Ho-
noré, promoteur du bain intestinal, soit félicité, non
seulement des résultats obtenus par sa méthode,
mais aussi pour l'heureuse initiative qu'il a prise
d'éditer une brochure de prophylaxie intestinale très
claire et très imagée, qui est envoyée gratuitement
à tout intéressé. (Demander la brochure M. en jo-
ignant simplement 1 franc en timbre pour frais de
retour.)

ÉCOLE INTERNATIONALE DE DÉTECTIVES

ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS

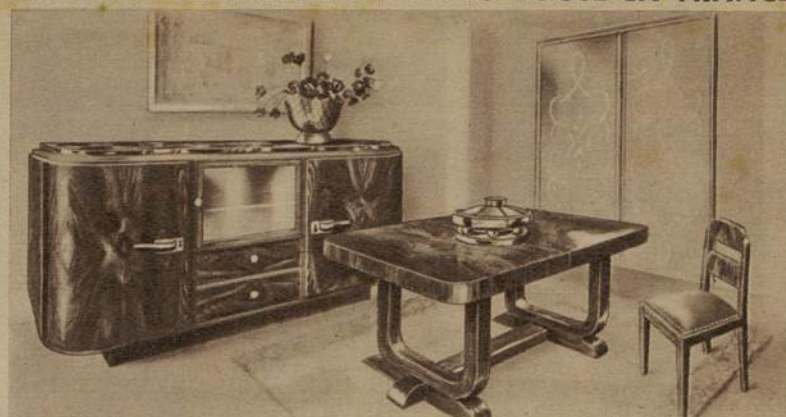
(Cours par correspondance)

Brochure gratuite sur demande

34, rue La-Bruyère (IX^e) - Trinité 85-18

SVP

ERVIR ITE ET ARFAÏEMENT
N'oubliez pas que nous livrons et installons nos
meubles GRATUITEMENT DANS TOUTE LA FRANCE



N° 176 du cat. - Salle à manger moderne "HORS CLASSE" ronce de noyer de
France vernie : 1 buffet bas, 2 portes à coins ronds et 1 argentier, 2 tiroirs,
larg. 1°60, dessus marbre ; 1 table assortie, coins ronds,
3 allonges ; 6 chaises assorties, siège garni cuir.

Complète les 8 pièces sacrifiées à **3000**

Reprise en compte de vos meubles au plus haut cours.

GALERIES BARBÈS

Société Anonyme au Capital de 10.010.000 francs entièrement versés. Maison fondée en 1875

55, Boul. Barbès - PARIS (18^e)

(Ne pas confondre ! La seule entrée de nos magasins est au N° 55)

Succursales : **ALGER** 26, Rue Michelet ■ **BORDEAUX** 90-92-94, Cours d'Alsace-Lorraine
LE HAVRE 19, Rue du Châillou ■ **LILLE** 114, Rue Nationale ■ **MARSEILLE** 11 et 20, Rue
Montgrand ■ **NANCY** 42, Rue des Dominicains ■ **NANTES** 27, Rue du Calvaire
ST-NAZAIRE 2, Rue Villès-Martin ■ **TOULOUSE** 63, Boulevard Carnot

Magasins ouverts toute la
journée, y compris le samedi.
Fermés le dimanche.

DEMANDEZ NOTRE
CATALOGUE-ALBUM



BON à découper et à faire parvenir aux
GALERIES BARBÈS pour recevoir
gratuitement : 1° l'Album général
d'Ameublement et photo du modèle ci-dessus.
2° l'Album de literie, tapisserie, studios.
Rayer la mention inutile.

Exigez l'ENCAUSTIQUE BARBÈS ■ BRILLANT EXPRESS

• garantie pure térébenthine • séchage instantané

CHEZ TOUS LES BONS DROGUISTES ET MARCHANDS DE COULEURS

Vente en gros : 51 des Et^{es} BOUQUAIN - 172, B^e de Crétel - St-Maur des-Fossés

L'ÉLECTRICITÉ



Pourquoi
le traitement
par
l'électricité
guérit :

Le précis d'électrothérapie galvanique édité par l'Institut Médical Moderne
du Docteur **L. GRARD** de Bruxelles et envoyé gratuitement à
tous ceux qui en feront la demande, va vous faire connaître immédiatement
Ce superbe ouvrage médical de près de 100 pages avec gravures et illus-
trations et valant 20 francs, explique en termes simples et clairs la grande
popularité du traitement galvanique, ses énormes avantages et sa vogue sans
cesse croissante.

Il est divisé en 5 chapitres expliquant de façon très détaillée les maladies du

Système Nerveux et de
l'Appareil Urinaire chez l'homme et la femme, les
Maladie des Voies Digestives et du
Système Musculaire et Locomoteur.

A tous les malades désespérés qui ont vainement essayé les vieilles méthodes
médicamenteuses si funestes pour les voies digestives, à tous ceux qui ont
vu leur affection rester rebelle et résister aux traitements les plus variés, à
tous ceux qui ont dépensé beaucoup d'argent pour ne rien obtenir et qui
sont découragés, je conseille simplement de demander mon livre et de
prendre connaissance des résultats obtenus par ma méthode de traitement
depuis plus de 25 années.

De suite ils comprendront la raison profonde de mon succès, puisque le
malade a toute facilité de suivre le traitement chez lui, sans abandonner ses
habitudes, son régime et ses occupations. En même temps, ils se rendront
compte de la cause, de la marche, de la nature des symptômes de leur
affection et de la raison pour laquelle, seule, l'Électricité Galvanique
pourra les soulager et les guérir.

C'est une simple question de bon sens et je puis dire en toute logique que
chaque famille devrait posséder mon traité pour y puiser les connaissances
utiles et indispensables à la santé. C'est du reste pourquoi j'engage instam-
ment tous les lecteurs de ce journal, Hommes et Femmes, Célibataires et
Mariés, à m'en faire la demande.

C'EST GRATUIT : Écrivez à M^r le Docteur **L. GRARD**,
Institut Médical Moderne, 30, Avenue
Alexandre-Bertrand à FOREST-BRUXELLES, et vous recevrez par retour
du courrier, sous enveloppe fermée, le précis d'électrothérapie avec
illustrations et dessins explicatifs.

Affranchissement pour l'étranger lettres 1.50, cartes 0.90

Pour **88** francs
nous vous garantissons
de l'EAU CHAUDE
pendant **5** années

SANS bouilloires
chauffe-eau
perte de temps
grâce à...

FILTROCHO



FILTROCHO est le seul appareil de
ce prix ne nécessitant aucune ins-
tallation.

Un robinet d'eau froide, une prise
de courant et c'est tout.

FILTROCHO donne instantanément
de l'eau bouillante.

FILTROCHO débite de 50 à 150
litres à l'heure.

Consommation de courant insigni-
fiante.

AUCUN DANGER

En un mot, c'est pour vous le con-
fort, la rapidité, l'économie, car son
prix est dérisoire, en proportion des
services qu'il est garanti 5 an-
nées.

PRIX IMPOSE : 88 francs franco.

BON DE COMMANDE

Veuillez m'adresser un FILTROCHO,
avec sa garantie de 5 ans. Ci-joint
88 fr. en mandat-chèque.

Nom.

Adresse.

à adresser à Filthrocho, 1, rue Lord-
Byron, à Paris (8^e).

VIENT DE PARAÎTRE,

ENFIN... LE

VRAI GUIDE D'ASTROLOGIE COMPLET

de 64 pages

Édité par l'Institut KEPLER, dont les recherches de vulgarisation sont
UNIVERSELLEMENT réputées.

Il vous sera possible de l'acquiescer en envoyant de suite à KEPLER, 1, rue
Lord-Byron, à Paris, une demande accompagnée d'une somme de 9 francs.

Nous insistons sur la rapidité de votre demande, car l'Institut Kepler n'a
édité qu'un nombre très restreint du

VRAI GUIDE D'ASTROLOGIE COMPLET
de 64 pages

INSTITUT KEPLER, 1, rue Lord-Byron, PARIS

DETECTIVE

Pâques TERRORISTES en BRETAGNE



Un Tour en Bretagne en
compagnie des séparatistes
et de leur chef, l'invisible
"Gwenn-Ha-Du", auteur
des attentats dirigés
contre les préfectures.

Lire pages 12 et 13 un pittoresque
reportage de notre envoyé spécial

MORVAN LEBESQUE